



Suite au décès du Pape François I^{er}

SM le Roi, Amir Al Mouminine, adresse un message de condoléances et de compassion à Son Eminence le Cardinal Giovanni Battista Re, Doyen du collège des cardinaux

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 492

Mercredi 23 Avril 2025

Réunion du Bureau politique de l'USFP

- Organisation d'une conférence nationale dans les provinces sahariennes sur les perspectives de la Cause nationale dont en particulier l'initiative marocaine d'autonomie
- Appel à la communauté internationale à assumer sa responsabilité politique et éthique pour protéger le peuple palestinien
 - Les Ittihadis appelés à se mobiliser aux côtés de la FDT lors des festivités du 1^{er} Mai
- Appel à la tenue de la session ordinaire du Conseil national du parti à la mi-mai



SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Meknès l'ouverture de la 17^{ème} édition du SIAM

Page 10



Page 3



Le Maroc s'apprête à entrer dans l'ère de la 5G dès novembre 2025

Page 6

Suite au décès du Pape François 1^{er}

SM le Roi, Amir Al Mouminine, adresse un message de condoléances et de compassion à Son Eminence le Cardinal Giovanni Battista Re, Doyen du collège des cardinaux

Actualité



SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a adressé un message de condoléances et de compassion à Son Eminence le Cardinal Giovanni Battista Re, Doyen du collège des cardinaux (Cité du Vatican), suite au décès du Pape François 1^{er}.

Voici la traduction du texte intégral du message :

"Votre Eminence, C'est avec une profonde affliction et une vive émotion que Nous avons appris le décès de Sa Sainteté le Pape François 1^{er}, que Dieu l'agrée en Son vaste Paradis.

En cette douloureuse circonstance, Nous tenons à vous présenter, et à travers vous, au monde chrétien, et plus particulièrement à l'honorable Eglise Catholique, l'expression la plus sincère de Nos condoléances et de Notre compassion à la suite de la disparition d'une éminente figure religieuse ayant consacré sa vie au service des idéaux supêmes de l'Humanité toute entière et des nobles valeurs communes de foi, de liberté, de paix, d'amour et de solidarité entre les peuples, de même qu'elle est restée attachée à l'appel quant à la nécessité de protéger et de préserver l'environnement qui abrite l'ensemble de l'Humanité.

En ce moment pénible, Nous nous remémorons toute la générosité et les sacrifices dont a fait montre le défunt tout au long de sa vie, en appelant à la lutte contre la marginalisation et la pauvreté et à la défense de la dignité humaine, et en dénonçant, en particulier, les circonstances entourant le phénomène de la migration illégale,

outre son appel inlassable pour la consécration des valeurs de paix, de dialogue, de tolérance et de coexistence entre les religions monothéistes.

Nous nous rappelons, avec grande déférence, la visite historique que le grand regretté de l'Eglise a effectuée au Maroc, en mars 2019, laquelle visite a consolidé le caractère distingué des relations solides liant le Royaume du Maroc et la Cité du Vatican et servi ainsi de socle pour la poursuite de la construction des passerelles de dialogue, de la compréhension et du respect mutuels entre les mondes chrétien et musulman. Cette visite bénie a été couronnée par la signature par Notre Majesté et feu Sa Sainteté le Pape de +l'Appel d'Al Qods+ qui insiste sur la garantie de la pleine liberté d'accès des fidèles des trois religions monothéistes à la Ville Sainte et sur le droit de chacune d'y exercer son propre culte.

En partageant votre peine suite à cette perte cruelle, Nous implorons le Très-Haut de vous accorder patience et réconfort et d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde.

+Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons+.

Avec l'expression de Ma sincère compassion et de Ma Haute considération".

Colloque international à Sidi Ifni sur les perspectives de l'Initiative Royale pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique

"Perspectives de l'Initiative Royale pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique et rôle des médias dans l'accompagnement des grands enjeux du Royaume du Maroc" est le thème d'un colloque international, prévu le 25 avril courant à Sidi Ifni, à l'initiative de l'Observatoire du Sahara pour la diplomatie médiatique, la paix et le développement.

Ce colloque auquel prendront part plusieurs experts, universitaires et professionnels des médias marocains et étrangers, s'inscrit dans le cadre de la 5^e édition du Forum international de la presse et des médias du Sahara marocain, initié du 24 au 27 avril par l'Observatoire, en partenariat avec le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), l'Association Ifni Initiatives, et en coordination avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – département de la communication, avec le soutien du Conseil provincial de Sidi Ifni et en collaboration avec la province de Sidi Ifni.

Selon une note de présentation de ce colloque, l'Initiative Royale Atlantique, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en vue de faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, s'inscrit dans la continuité des efforts soutenus du Royaume pour une Afrique prospère.

L'importance stratégique de cette initiative royale s'inscrit dans le cadre des mesures de solidarité agissante du Souverain envers les pays africains en général et ceux du Sahel en particulier, en ouvrant des opportunités majeures pour la transformation économique de toute la région, lit-on dans la note.

Les participants à ce colloque discuteront de plusieurs thématiques parmi lesquelles "L'initiative atlantique : une vision stratégique pour la reconfiguration de la géographie économique et sécuritaire de l'Afrique", "La politique africaine du Maroc et l'Initiative Royale envers les pays du Sahel", et "La place de l'Initiative atlantique dans les stratégies de formation médiatique".

Il s'agit également de la thématique "Médias et diplomatie douce : rôle d'influence et de promotion optimale de l'Initiative Royale pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique", outre les dimensions stratégiques de l'Initiative Royale Atlantique et les enjeux géopolitiques et diplomatiques du Royaume dans la région du Sahel et du Sahara.

La 5^e édition du Forum international de la presse et des médias du Sahara marocain, dont le Centre qatari de la presse est l'invité d'honneur, sera marquée par l'attribution de la 5^e édition du Grand prix de la presse et des médias du Sahara marocain (anciennement "Grand prix national de la presse et des médias d'Oued Noun").

Des personnalités médiatiques éminentes, tant au niveau national qu'international, seront également honorées pour leur contribution remarquable à la défense des causes nationales et à leur promotion dans les médias.

Le programme de cette édition comprend aussi des ateliers de formation au profit des acteurs et professionnels du secteur médiatique dans les régions du Sud, encadrés par l'Institut Al Jazeera pour la formation, outre des activités parallèles à caractère social, culturel, artistique et sportif.

De jeunes entrepreneurs palestiniens saluent le soutien constant de SM le Roi, Président du Comité Al-Qods, au peuple palestinien

De jeunes entrepreneurs palestiniens, bénéficiaires du programme d'incubation de projets de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dédié à l'innovation et à la créativité, ont exprimé leur profonde gratitude pour le soutien constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, à l'ensemble du peuple palestinien.

Ces jeunes porteurs de projets ont salué, à l'issue de leur participation à l'édition 2025 du salon "GITEX Africa", la dynamique de développement que connaît le Royaume dans divers secteurs, a indiqué l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans un communiqué public lundi.

Ils ont également mis en exergue la présence remarquable du Royaume à Al Qods empreinte d'un symbolisme historique tant dans la ville Sainte qu'auprès de ses habitants, soulignant l'élan de solidarité manifesté par l'ensemble des composantes de la société marocaine envers le peuple palestinien, en toutes circonstances.

La délégation palestinienne a clôturé sa participation à "GITEX Africa" à Marrakech par une visite à l'Incubateur de projets de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Bengueric, ainsi qu'à l'Incubateur d'innovation et de créativité relevant de l'Agence, ajoute la même source. Le groupe est composé des représentants de six start-

up bénéficiant du programme d'incubation de l'Agence pour l'année en cours, financé par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en plus de membres de l'Université Al-Qods et de la Banque de Palestine.

La visite de la délégation palestinienne à l'UM6P a permis de découvrir son écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat et d'explorer les perspectives de renforcement de la coopération future avec les institutions palestiniennes, dans le cadre du soutien au développement durable et à l'autonomisation des jeunes, en présence du président de l'Université, Hicham El Habti. Par ailleurs, la délégation a pris connaissance, lors de sa visite au siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif à Rabat, des différents programmes et projets menés à Al Qods dans le cadre de l'incubateur d'innovation lancé l'an dernier, dans le cadre de la stratégie numérique de l'Agence 2024-2027, dont ont déjà bénéficié treize jeunes entreprises.

Chaque promotion bénéficie d'un accompagnement intensif et de formations réparties sur plus de 160 heures d'ateliers interactifs dédiés à l'entrepreneuriat et à l'innovation, sur une durée de cinq mois, avant de permettre aux projets les plus performants de participer aux salons annuels "GITEX Africa – Maroc" et "Expand North Star" à Dubaï.

Réunion du Bureau politique de l'USFP

- Organisation d'une conférence nationale dans les provinces sahariennes sur les perspectives de la Cause nationale dont en particulier l'initiative marocaine d'autonomie
- Appel à la communauté internationale à assumer sa responsabilité politique et éthique pour protéger le peuple palestinien
- Les Ittihadis appelés à se mobiliser aux côtés de la FDT lors des festivités du 1^{er} Mai
- Appel à la tenue de la session ordinaire du Conseil national du parti à la mi-mai



Le Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires a tenu, sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachgar, une réunion ordinaire le lundi 21 avril 2025.

A l'issue de l'exposé d'orientations présenté par le Premier secrétaire dans lequel il a abordé les questions nationale, régionale et internationale dont notamment les développements vertigineux du dossier de notre intégrité territoriale, les développements de la cause palestinienne, de même que les plus importants aspects de la situation nationale actuelle et les préparatifs en cours des prochaines échéances politiques nationales et à la suite de discussions sérieuses et exhaustives autour de l'exposé d'orientations du Premier secrétaire, la réunion du Bureau politique a conclu ce qui suit :

- La valorisation des développements positifs accélérés marquant le dossier de

notre intégrité territoriale et la mise en avant des acquis considérables cumulés par notre pays à cet égard.

- L'approbation et l'adoption par le Bureau politique du parti de l'initiative du Premier secrétaire tendant à l'organisation d'un forum national dans nos provinces sahariennes pour un dialogue maroco-marocain autour des « perspectives de la Cause nationale, dont au centre, l'initiative marocaine d'autonomie sous souveraineté marocaine ». A cet effet, il a été décidé de constituer une commission issue du Bureau politique et sous son égide, qui sera chargée de la préparation matérielle et morale de cet événement exclusif, et ce dans le cadre des contributions de notre parti aux potentialités de notre pays quant à la commémoration du cinquantième anniversaire de la glorieuse Marche Verte à l'horizon de la clôture définitive de ce différend régional artificiel.

Concernant la question palestinienne, la direction de l'USFP, en évoquant les positions constantes de principe et l'histoire honorable et rayonnante en matière de traitement de la cause palestinienne, considérée constamment comme une question nationale progressiste, humanitaire et noble, réitère son engagement à sa défense dans tous les forums et circonstances et à prodiguer optimalement son soutien à la résistance du peuple palestinien combattant la machine du génocide quotidien et la politique du déracinement et de l'expulsion. De même qu'elle réitère sa condamnation de l'arrogance fasciste engendrant des dizaines de milliers de martyrs, blessés et déplacés tout en s'acharnant dans l'avortement de toutes les opportunités de paix en Palestine, mais aussi dans l'ensemble de la région.

A ce propos, le Bureau politique appelle la communauté internationale à assumer son

entière responsabilité politique et éthique afin de protéger le peuple palestinien désarmé et remplir les conditions de la reprise du processus politique en vue d'une solution à deux Etats conformément au droit international.

Le Bureau politique exhorte les Ittihadis(e)s dans les secteurs professionnels et les organisations territoriales à se mobiliser davantage pour soutenir les militants au sein de la FDT, dans le but de réussir les manifestations coïncidant avec les festivités du 1^{er} Mai aux niveaux central et régional. Et ce pour la défense de la classe ouvrière marocaine, tout en refusant et dénonçant les politiques antisociales d'appauvrissement du gouvernement d'incursion libérale.

Par ailleurs, le Bureau politique a décidé la tenue d'une session ordinaire du Conseil national du parti au mois de mai prochain et a délégué au Premier secrétaire et au Président du Conseil national d'en fixer la date.

Lors de cette réunion, il a été également décidé de constituer une commission nationale des élections en vue de préparer aux niveaux politique, financier et organisationnel les prochaines échéances.

Ladite commission se compose comme suit :

Les membres du Bureau politique ès qualités

Les parlementaires du parti ès qualités

Les secrétaires régionaux du parti

La présidente de l'Organisation des femmes ittihadis

Le secrétaire général de la Chabiba ittihadia

En dernier lieu, les groupes de travail du Bureau politique chargés des régions sont appelés à intensifier leur action afin de bien préparer les congrès provinciaux restants et de motiver les instances régionales en perspective des prochaines échéances.

Le Parlement arabe salue les efforts inlassables de SM le Roi pour la défense de la cause palestinienne

Le Parlement arabe a salué, lundi à Bagdad, le rôle majeur et les efforts inlassables de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la cause palestinienne.

Dans une résolution relative à la situation dans les territoires palestiniens, adoptée à l'occasion de sa quatrième séance plénière au titre de la première session de la quatrième législature, le Parlement arabe a mis en avant l'action soutenue de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods présidé par SM le Roi, en matière de préservation de l'identité de la Ville Sainte et de son statut légal, ainsi qu'en soutien à ses habitants.

Il a également souligné que le règlement

de la question palestinienne constitue la voie appropriée pour aboutir à la sécurité et à la stabilité dans la région, insistant sur la nécessité de garantir au peuple palestinien ses droits légitimes à la liberté, à l'indépendance, et à l'établissement de son Etat indépendant.

Par ailleurs, il a appelé l'ensemble des acteurs internationaux et onusiens à assumer pleinement leurs responsabilités en faveur de l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient, un objectif qui demeure tributaire d'un règlement juste de la question palestinienne.

Présidée par Mohammed Ahmed Al Yamahi, la session plénière a abordé plusieurs questions, notamment les derniers

développements intervenus dans divers domaines au niveau de la région arabe. Les participants à cette session ont aussi examiné le rapport de la troisième réunion de la Commission Palestine, témoignant de l'attention particulière que le Parlement arabe accorde à cette question.

Les présidents des quatre commissions permanentes ont, en outre, présenté leurs rapports respectifs, à savoir la Commission des affaires étrangères, politiques et de la sécurité nationale, la Commission des affaires économiques et financières, la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme, ainsi que la Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles,

de la femme et de la jeunesse.

Le Maroc a été représenté aux travaux de cette séance par les membres de la section parlementaire marocaine au sein du Parlement arabe, à savoir les députés Mohamed Ayyach, membre de la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme, Khadija Hajjoubi, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles, de la femme et de la jeunesse, Mohamed Lahmouch, membre de la Commission des affaires étrangères, politiques et de sécurité nationale, et Mohamed Bakouri, membre de la Chambre des conseillers et président de la Commission des affaires économiques et financières.

Nasser Bourita : *Le 4^{ème} Cycle de formation des observateurs africains des élections apportera une valeur ajoutée exceptionnelle à l'ensemble du continent*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, lundi à Rabat, que la richesse de la 4^e édition du Cycle de formation des observateurs africains des élections, par la diversité de ses participants, la qualité de ses intervenants et la pertinence de ses thématiques, apportera une valeur ajoutée exceptionnelle à l'ensemble du continent africain.

S'exprimant à l'ouverture de la 4^e édition du Cycle de formation spécialisée pour les observateurs des élections en Afrique, M. Bourita a relevé que ce Cycle, qui a débuté il y a tout juste quatre ans avec une douzaine de participants, prend aujourd'hui une ampleur croissante et qualitative, en termes de participation, mais

aussi de substance.

En effet, a-t-il ajouté, l'édition de cette année réunit 120 participantes et participants issus de 52 pays africains représentant les cinq régions du continent, consacrant la diversité et le caractère inclusif de cet événement et attestant de l'engagement volontaire de la jeunesse africaine dans les rangs des observateurs électoraux pour contribuer à la matérialisation des objectifs nobles de paix, de sécurité et de bonne gouvernance en Afrique.

Rappelant que l'année dernière, les femmes et les jeunes représentaient 50% des bénéficiaires, il a fait savoir qu'ils constituent cette année 68% des participantes et participants, témoignant ainsi d'un engagement structurant, orienté vers une gouvernance africaine mo-

derne, ouverte et inclusive.

Ainsi, "notre ambition demeure forte et invariable : doter le continent de compétences qualifiées, capables d'accompagner avec rigueur et professionnalisme les processus électoraux et les transitions démocratiques en Afrique", a-t-il poursuivi, précisant que ce sont ces observateurs qui contribueront à bâtir une gouvernance modèle et inclusive conçue pour l'Afrique par ses propres ressortissants.

Et de souligner que la réussite de cette initiative tient surtout à la vision partagée : celle d'une Afrique maîtresse de son destin, capable de valider ses propres processus électoraux selon les normes qu'elle s'est elle-même fixées.

Le ministre a, dans ce sens, indiqué que les observateurs formés au cours des années passées ont déjà joué un rôle clé dans l'observation de plusieurs processus électoraux en Afrique. Pour cette 4^e édition, a-t-il dit, l'accent est mis sur le rôle des femmes dans le renforcement des missions d'observation des élections en Afrique conformément aux décisions des chefs d'Etats africains et aux objectifs de l'agenda 2063.

L'engagement du Royaume du Maroc à ce cycle s'inscrit pleinement dans le cadre de la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui fait de l'intégration africaine l'un des fondements d'un développement partagé, a affirmé M. Bourita, ajoutant que l'édition de cette année revêt un caractère tout particulier avec l'organisation, en marge du cycle, d'un séminaire de dialogue politique consacré à la gouvernance inclusive, intitulé "Renforcer le leadership des femmes dans les contextes électoraux et démocratiques africains".

Ce choix conforte la volonté commune de placer les femmes au cœur des dynamiques de gouvernance, en reconnaissance de leur rôle dans la construction et le renforcement de la paix et la sécurité en Afrique, a-t-il enchaîné.

"Pour être durables et légitimes, les transi-

tions politiques, les processus électoraux et les mécanismes de gouvernance doivent refléter la diversité et l'ensemble des forces vives de nos sociétés, au premier rang desquelles figurent les femmes. Il ne s'agit pas d'un objectif simplement symbolique, mais d'un impératif stratégique : faire pleinement confiance aux femmes, c'est investir dans une gouvernance plus inclusive, plus stable et plus équitable", a-t-il expliqué.

Dans cet esprit, l'engagement du Royaume du Maroc en faveur d'un rôle effectif des femmes dans ces domaines de paix, de sécurité et de gouvernance en Afrique constitue le prolongement de ses choix politiques internes et de ses engagements à l'échelle mondiale, a-t-il soutenu.

Le ministre a, par ailleurs, relevé que dans un contexte international marqué par une année électorale intense, où près de 70 pays dans le monde, dont une vingtaine en Afrique, organiseront des scrutins cruciaux, le rôle des observateurs électoraux devient encore plus déterminant.

Ainsi, a-t-il noté, la vision politique qui sous-tend l'organisation de ce 4^e cycle de formation répond à un besoin réel et opérationnel, notamment en termes de renforcement de capacités, pour contribuer aux succès d'une dizaine d'élections présidentielles et législatives prévues sur le continent.

Dans ce contexte, "nous nous réjouissons de constater que plusieurs lauréats des éditions précédentes ont déjà intégré ces missions, illustrant l'impact concret de ce programme", s'est félicité M. Bourita.

Et de conclure que "l'ambition que nous portons, avec l'Union africaine, est de voir ces lauréats former l'épine dorsale d'un corps africain d'observateurs électoraux professionnels, indépendants et rigoureux, au service de la paix et de la démocratie en Afrique".

L'expérience pionnière du Parlement de l'enfant marocain mise en avant au Sénégal et au Libéria

L'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) a tenu, du 14 au 19 avril, une série de rencontres dédiées au partage d'expériences entre le Parlement de l'enfant du Maroc et les structures similaires en Afrique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Ces rencontres viennent en implémentation de la convention de partenariat signée avec Mohamed Methqal, ambassadeur, directeur général de l'Agence marocaine de la coopération internationale portant sur l'appui aux activités du Parlement de l'enfant, le 20 novembre dernier devant Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'ONDE, indique un communiqué de l'Observatoire.

Pour sa première escale, la délégation de l'ONDE s'est rendue au Sénégal les 14 et 15 avril 2025 pour présenter l'expérience pionnière du Parlement de l'enfant marocain,

structure emblématique de la participation des enfants à la vie publique, la défense et la promotion de leurs droits au Maroc.

Cette visite qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc au Sénégal, Hassan Naciri, était également l'occasion de s'enquérir de l'expérience sénégalaise à travers des discussions avec les institutions œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant, notamment la Commission de la santé publique et des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la Commission nationale des droits de l'Homme du Sénégal et le ministère de la Famille et de la Solidarité.

Côté sénégalais, les efforts pour institutionnaliser le Parlement des enfants et les expériences locales via les conseils municipaux d'enfants ont été présentés. Des problématiques partagées telles que le mariage précoce, la mendicité ou la santé mentale des enfants ont également été discutées, ouvrant

la voie à une coopération renforcée sur ces enjeux majeurs. Les deux institutions ont exprimé leur volonté de travailler ensemble, notamment sur les thématiques transversales de la promotion des droits des enfants.

Après le Sénégal, c'est au Libéria que la délégation de l'ONDE appuyée par Lahoucine Rahmouni, ambassadeur du Maroc au Libéria, a poursuivi sa mission. Les rencontres tenues du 17 au 19 avril ont été l'occasion d'un fructueux partage d'expériences sur la participation des enfants à la défense de leurs droits.

Les rencontres avec des enfants parlementaires du Libéria, la ministre libérienne du Genre, de l'Enfant et de la Protection sociale et la Commission parlementaire des droits de l'enfant ont été ponctuées par une conférence de plaidoyer dispensée par Pr. Ghizlane Benjelloun, vice-présidente de l'ONDE et centrée sur l'urgence d'actions

préventives et de formation en santé mentale des enfants.

Les responsables libériens ont exprimé leur souhait d'approfondir la coopération avec l'Observatoire national des droits de l'enfant.

Au terme de ces rencontres, les responsables libériens et sénégalais ont félicité chaleureusement Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem pour ses efforts continus en faveur des enfants du continent africain.

Le Parlement de l'enfant marocain a permis, depuis sa création en 1999, à plus de 4.000 enfants de s'initier aux valeurs de citoyenneté et de démocratie, de porter la voix et de défendre les droits de leurs pairs auprès des décideurs et de renforcer leurs compétences dans des domaines clés tels que la prise de parole en public, la plaidoirie et l'entrepreneuriat, rappelle-t-on.

Amina Bouayach : *Les droits des migrants, une exigence de justice, de dignité et d'humanité*



Les droits des migrants ne sont ni une option ni un privilège, mais une exigence de justice, de dignité et d'humanité, a affirmé la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, lors d'une table ronde, tenue lundi au siège du Conseil à Rabat.

Initiée sous le thème "Pour des politiques migratoires fondées sur la protection des droits de l'Homme", cette rencontre a été consacrée

au décodage de l'Observation générale n°6 sur la protection convergente des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille par la Convention et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en vue de favoriser sa compréhension et son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

Adoptée par le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW), cette Observation précise les champs d'application de ces deux textes majeurs, tout en mettant l'accent sur les thématiques similaires ou corollaires et les axes convergents.

S'exprimant à cette occasion, Mme Bouayach a souligné que cette rencontre est "à la fois symbolique et stratégique", notamment dans un contexte international marqué par des flux migratoires complexes, des tensions géopolitiques accrues et une inquiétante montée des discours de rejet, de stigmatisation et de repli identitaire.

"Ce conclave se veut un moment d'échange collectif autour des dynamiques, des convergences et des complémentarités de deux textes majeurs, à savoir la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté à Marrakech en 2018", a-t-

elle indiqué.

Par ailleurs, Mme Bouayach, également présidente du Groupe de travail sur les migrations du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH) a mis l'accent sur l'importance de ladite Observation en tant qu'outil d'interprétation et d'action, "engageant les États à harmoniser leurs politiques publiques avec les dispositions de la Convention".

"L'Observation générale n°6 invite à relier les engagements politiques aux obligations juridiques, dans une logique de responsabilité partagée", en vue de construire une gouvernance migratoire fondée sur le respect de la dignité humaine", a-t-elle relevé.

De son côté, la présidente du CMW, Fatimata Diallo, a fait savoir que face à l'augmentation des violations des droits des migrants, un besoin d'interprétation actualisée des standards juridiques s'est fait sentir, mettant l'accent sur la nécessité d'une lecture conjointe qui met en relation les dispositions pratiques de gouvernance de la migration contenues dans le pacte avec les dispositions juridiques de la Convention, en vue d'assurer une protection holistique des droits des travailleurs migrants.

Dans ce sens, elle a fait observer que l'Observation générale n°6 constitue un "levier puissant" pour aligner les politiques migratoires sur

les droits humains, soulignant le rôle des différentes parties prenantes, y compris les acteurs étatiques, les réseaux régionaux des INDH et les organisations de la société civile, dans sa mise en œuvre.

Par ailleurs, M. Diallo a passé en revue les axes thématiques communs abordés par la Convention et le Pacte, dont la non-discrimination, la protection contre l'exploitation, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants ainsi que la réunification familiale, tout en plaidant en faveur de l'élimination dans la mesure du possible de la détention liée à la migration.

En marge de cette rencontre, une convention de coopération a été signée entre le CMW et le RINADH, dans l'optique de renforcer la collaboration pour la promotion et la protection des droits des travailleurs migrants sur tout le continent.

Marquée par la présence notamment de parlementaires, de représentants d'agences onusiennes au Maroc et d'institutions nationales des droits de l'Homme africaines et du comité des travailleurs migrants des Nations Unies, cette table ronde a été aussi l'occasion de présenter les travaux du groupe de travail du Comité ayant conduit à la formulation de ladite Observation générale avec un focus sur le rôle des parties prenantes dans sa mise en œuvre.

Mohamed Abdennabaoui : *Les systèmes judiciaires appelés à accompagner l'expansion de l'IA et la transition numérique*

Le Premier président de la Cour de cassation, président délégué du conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, a affirmé, lundi à Casablanca, que les systèmes judiciaires sont appelés à accompagner l'expansion de l'intelligence artificielle (IA) et la transition numérique.

"La forte expansion de l'IA et la transition numérique que connaissent les systèmes économiques et industriels opèrent des changements radicaux sur les schémas sociaux dominants et les transactions habituelles, ce qui confronte les systèmes de justice à travers le monde à d'énormes défis relevant des mutations numériques que ces systèmes se doivent d'accompagner et d'apporter les solutions idoines aux problématiques qu'elles engendrent", a-t-il fait remarquer dans une allocution à l'ouverture du Congrès international du Groupe africain relevant de l'Union internationale des magistrats (UIM), organisé par l'Amicale Hassaniana des magistrats, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

D'autant plus que "le système judiciaire lui-même peut subir des changements structurels du fait de l'usage de l'IA dans le règlement des litiges", a-t-il relevé, avant de noter qu'il est possible en conséquence de "se retrouver dans des situations étranges et complexes où l'indépendance du magistrat doit être repensée beaucoup plus en lien avec les applications numériques et leurs développeurs qu'avec le magistrat qui en fait l'usage".

Par ailleurs, M. Abdennabaoui a indiqué que ce congrès, qui se tient sous le thème "Pour une justice africaine indépendante", reflète "l'essence de la mission de la magistrature dans la réalisation de la justice et de l'équité. Et c'est le concept qui a été repris et encadré par la Constitution marocaine afin d'assurer la protection de l'indépendance du pouvoir judiciaire et la préservation de l'indépendance des magistrats eux-mêmes".

Il a estimé que l'évocation de la question de l'indépendance du pouvoir judiciaire parmi tant

d'autres sujets lors des travaux de ce congrès "ne doit pas se limiter à la discussion des principes de l'indépendance du pouvoir judiciaire, son fondement historique et sa légitimité" mais bien au-delà "en portant la réflexion sur les modes de mise à profit des expériences et des bonnes pratiques mises en place par les pays participants, l'unification des méthodes adoptées, la mise en place de critères et d'indicateurs communément admis, qui contribuent au rehaussement de l'efficacité judiciaire et à la consolidation du rôle de la justice en tant que pouvoir investi de la protection des droits et libertés des citoyens et de leur sécurité judiciaire dans le cadre du respect total des spécificités des systèmes judiciaires des pays membres".

Et de suggérer aux participants à ce congrès de réfléchir sur "la création d'une commission africaine pour l'efficacité de la justice", qui "serait investie de la réalisation des études sur les systèmes judiciaires des pays membres et la mise en place d'indicateurs de performance judiciaire pouvant guider les pays dans l'amélioration de leurs systèmes judiciaires et le renforcement de l'indépendance de leur pouvoir judiciaire".

Pour sa part, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, El Hassan Daki, a déclaré que l'organisation de ce congrès "illustre de manière effective la mutualisation des efforts des systèmes judiciaires africains en faveur de l'indépendance de la justice à travers le resserrement de la coopération et l'implication de tous les magistrats".

"Cet événement international d'envergure revêt une importance cruciale au vu de son actualité lancinante et aussi en raison de sa contribution à l'amélioration du fonctionnement de la justice au profit des justiciables et ce, à l'appui des expériences et bonnes pratiques partagées ainsi que les recommandations qui seront suggérées face aux défis posés dans la perspective d'améliorer l'efficacité judiciaire dans le Royaume et sur le plan continental", a-t-il dit.



Et d'ajouter que ce congrès se tient dans un contexte marqué par la réalisation d'acquis importants au Maroc en faveur de l'indépendance de la justice, résultat de la réforme du système judiciaire.

M. Daki a, par ailleurs, relevé que le Ministère public veille à nouer des relations de coopération avec l'ensemble des parquets africains à l'appui de mémorandums d'entente, et ce, dans le cadre d'une diplomatie judiciaire durable qui a permis de mieux faire connaître les évolutions que connaît le Royaume sur les plans juridique et judiciaire.

Autre intervenant, le président de l'Amicale Hassaniana des magistrats, Mohamed Redouane, qui a indiqué que "ce congrès est l'occasion d'échanger les expériences et d'unifier les visions et les objectifs dans le but d'élever la justice, et avec elle le système judiciaire dans son ensemble, aux plus hauts niveaux, afin qu'elle devienne, à l'échelle de notre continent, une locomotive puissante pour la préservation des droits et la réalisation d'un développement continental durable dans toutes ses dimensions".

Tout en indiquant que cette rencontre s'inscrit

dans un contexte d'intérêt africain affirmé pour la question du développement commun et de la coopération dans divers secteurs, il a noté que cette rencontre abordera des questions cruciales auxquelles le continent africain est confronté dans ses efforts pour instaurer la justice et consolider l'Etat de droit, condition essentielle pour assurer la croissance et la prospérité que méritent ses peuples, riches de leurs ressources humaines et naturelles.

Dans ce même contexte, il a souligné que l'Initiative Royale pour l'Atlantique qui reflète la volonté de SM le Roi Mohammed VI de faire de cette façade maritime un espace africain stratégique et un pôle de complémentarité économique et de rayonnement sur les plans continental et international, est l'occasion de mener une sérieuse réflexion sur la création d'un bloc atlantique engagé en faveur de la consécration de la justice et des droits de l'Homme en Afrique.

L'ouverture des travaux du congrès, organisé en coordination avec l'Union internationale des magistrats et le Groupe africain y relevant, a été marquée par la présence notamment du secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Hicham Sabry, du wali de la région de Casablanca-Settat, gouverneur de la préfecture de Casablanca, Mohamed Mhida, ainsi que d'un parterre de responsables judiciaires représentant une vingtaine de pays africains.

Ce congrès, qui se tient jusqu'au 24 avril courant, est considéré par ses organisateurs comme un moyen de renforcer la coopération judiciaire Sud-Sud et un forum de dialogue et de réflexion sur les questions relatives à la justice dans le continent.

Il est aussi, selon eux, une occasion de promouvoir la formation judiciaire commune, d'échanger les bonnes pratiques et aussi de consolider la coopération entre les systèmes judiciaires africains et ce, dans l'objectif de construire un espace juridique africain commun face aux défis posés, entre autres, par l'immigration illégale, la criminalité transfrontalière, les questions environnementales ou encore les mutations numériques.

Le Maroc s'apprête à entrer dans l'ère de la 5G dès novembre 2025



Le Maroc se prépare à franchir une nouvelle étape dans sa transition numérique avec le lancement commercial de la 5G prévu pour novembre 2025, juste avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025). Ce déploiement stratégique vise à accompagner les grands événements sportifs à venir, notamment la Coupe du monde 2030, co-organisée avec l'Espagne et le Portugal.

«Le lancement commercial effectif est programmé pour début novembre prochain», a as-

suré un cadre de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) à nos confrères de l'Economiste.

Une couverture progressive et ciblée

La ministre déléguée chargée de la Transition numérique, Amal El Fallah Seghrouchni, a annoncé en décembre 2024 que la technologie 5G sera d'abord déployée dans les grandes villes et les zones stratégiques, avec un objectif clair : at-

teindre une couverture de 25% de la population d'ici 2026 et 70% d'ici 2030. Les villes hôtes des matchs de la Coupe du monde bénéficieront d'une couverture intégrale.

En parallèle, le gouvernement prévoit de connecter 6.300 structures administratives publiques à la fibre optique d'ici 2026, et 5,6 millions de foyers d'ici 2030.

Dans le même contexte, la ministre a relevé que les services numériques figurent parmi les priorités du développement du secteur des télécommunications au Maroc, mettant l'accent sur les efforts déployés par les différents acteurs pour développer et renforcer les infrastructures du secteur.

Le gouvernement, a-t-elle ajouté, accompagne les opérateurs du secteur à travers des conventions d'investissement, précisant que le montant des investissements pour accompagner les chantiers nationaux de transformation numérique a dépassé 8,4 milliards de dirhams en 2023.

Vers un Maroc plus connecté

La 5G ne se résume pas à une amélioration technique : elle ouvre la voie à une révolution technologique dans de nombreux secteurs : débit ultra-rapide, jusqu'à 10 fois plus rapide que la 4G, latence extrêmement faible, idéale pour les véhicules autonomes, la réalité virtuelle ou la télémédecine, capacité massive de connexion, essentielle pour l'Internet des Objets (IoT), développement de l'industrie 4.0, de l'agriculture intelligente et des services publics connectés, efficacité énergétique, avec une consommation ré-

duite par bit transmis, et impulsion à l'innovation et à la croissance économique.

«La 5G ne doit pas être considérée comme étant un phénomène isolé, c'est une suite logique d'une grande évolution des réseaux de télécommunications à la fois mobile et fixe, et ce depuis l'ascension de S.M le Roi Mohammed VI au Trône», a souligné El Mehdi Aguerouaz, expert en télécommunications dans un entretien accordé récemment à Média TV, ajoutant que le Maroc est passé de 3G à 4G et maintenant il va passer à 5G. « Quand on parle de 3G, 4G et 5G, il ne faut pas considérer cela comme des blocs monolithiques. La 4G maintenant n'a rien à voir avec celle de 2015. Il y a donc une grande évolution », a précisé l'expert en télécommunications avant de conclure : « En ce qui concerne la 5G au Maroc, on peut parler de 3 leviers essentiels : tout d'abord, la 5G fournit un meilleur débit que la 4G, ensuite, un nombre de connexions simultanées mille fois supérieur à celui de la 4G et, enfin, on parle d'une latence ultra-faible, qui peut descendre jusqu'à 1 milliseconde ».

Avec ce déploiement, le Maroc affirme sa volonté de se positionner en leader technologique en Afrique et sur la scène internationale. La 5G jouera un rôle déterminant dans la création d'une société plus intelligente, plus agile et plus inclusive.

Le compte à rebours est lancé : dès novembre 2025, le Royaume entrera officiellement dans l'ère de la cinquième génération mobile, avec des retombées prometteuses pour les citoyens, les entreprises et l'administration.

Elias Rayane

Créativité et innovation

De la curiosité au changement

Dans le monde contemporain, la richesse des nations ne se mesure plus uniquement à l'aune des ressources naturelles qu'elles possèdent ou des modes traditionnels de production, mais par leur capacité à générer des idées et à inventer des solutions aux défis croissants.

Face à l'urgence des changements climatiques, aux crises économiques récurrentes et aux défis sanitaires qui menacent la stabilité des sociétés, la nécessité de miser sur la créativité et l'innovation devient plus pressante que jamais, du fait que ces deux leviers représentent les moyens les plus efficaces pour concevoir de nouvelles solutions en mesure d'accompagner les mutations en cours pour bâtir un avenir plus durable.

Aujourd'hui, la créativité est une force qui redessine les contours de l'avenir. Elle est le moteur du développement et l'outil le plus intelligent pour faire face aux crises complexes qui secouent de nombreuses sociétés.

A l'occasion de la Journée mondiale de la créativité et de l'innovation, célébrée le 21 avril, l'accent est mis sur le rôle central de la créativité et de l'innovation dans la recherche de solutions durables aux défis économiques et sociaux, ainsi que dans la promotion d'un développement inclusif, contribuant ainsi à l'édification de sociétés plus résilientes face aux mutations rapides que connaît le monde.

Stimuler la créativité et l'innovation

A cet effet, le scientifique et inventeur marocain, Rachid Yazami, affirme que la "curiosité positive" constitue le principal facteur de stimu-

lation de la créativité et de l'innovation, mettant l'accent sur l'importance du questionnement permanent et de l'attention portée aux moindres détails, considérés comme les clés de toute avancée.

Dans un entretien à la MAP, M. Yazami a indiqué que toute invention ou amélioration commence par une simple observation, par une simple question posée : "Que manque-t-il à cette chose ? Et comment peut-on l'améliorer ?"

"Tout ce que nous voyons aujourd'hui comme progrès n'est pas une fin en soi, mais le début d'autres étapes de l'innovation. Tout est améliorable", a-t-il soutenu.

Notant que la passion pour la lecture joue un rôle central dans le processus d'innovation, il a appelé les jeunes à s'ouvrir aux livres, revues scientifiques et publications de recherche, qui nourrissent l'imagination et élargissent le spectre du savoir.

Créer une génération d'inventeurs

M. Yazami a relevé que l'éducation, un environnement stimulant et le soutien institutionnel sont des ingrédients essentiels pour faire émerger une génération d'inventeurs, estimant toutefois que la véritable créativité naît souvent de ce que l'individu apprend en dehors des établissements scolaires.

A ce titre, il a appelé à encourager les jeunes à participer à des activités scientifiques extrascolaires, soulignant le besoin de créer des "maisons de la science", à l'instar des maisons des jeunes, où les enfants et adolescents pourraient explorer de nouvelles possibilités dans un environnement

stimulant.

Il a également invité les jeunes à sortir des "zones de confort", faites de routines quotidiennes, et à cultiver le sens de la découverte, de la remise en cause et du questionnement permanent en tant que préludes à la créativité et à l'innovation.

Cap sur la recherche scientifique et l'innovation

M. Yazami, détenteur de plusieurs brevets, a affirmé que la recherche scientifique et l'innovation connaissent une progression notable au Maroc, saluant les efforts déployés pour soutenir et développer les instituts de recherche.

Il a néanmoins insisté sur l'importance d'orienter la recherche scientifique vers des applications concrètes, au-delà des aspects purement théoriques, afin d'apporter des réponses aux défis auxquels le Royaume est confronté, en particulier ceux liés à l'eau et à la sécheresse.

Il a ainsi mis en avant l'importance de l'innovation dans les domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables, à travers le développement de technologies dédiées à optimiser la productivité, améliorer la santé des citoyens et à promouvoir la croissance économique du pays.

L'IA au service de l'innovation scientifique

M. Yazami a soutenu que l'apport de l'intelligence artificielle (IA) à l'innovation scientifique s'inscrit dans la continuité logique des évolutions technologiques des dernières décennies.

Selon lui, l'IA ne diffère pas des bouleversements majeurs qu'a connus le monde, tels que l'avènement d'Internet ou des smartphones, "des innovations qui paraissaient révolutionnaires à leur apparition, mais qui font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien".

Faisant observer que l'IA peut susciter certaines inquiétudes au vu des menaces qu'elle pourrait faire peser sur l'humanité, il a affirmé que l'être humain, connu pour sa capacité d'adaptation, finit souvent par concevoir des outils destinés à le servir et à améliorer sa qualité de vie, plutôt qu'à provoquer sa propre destruction.

Il suffit, a-t-il dit, de revoir l'histoire de l'humanité pour s'apercevoir à quel point la créativité et l'innovation ont façonné le monde, depuis la découverte du feu, jusqu'à l'émergence de l'IA, en passant par l'invention de l'imprimerie et la révolution des nouvelles technologies de l'information.

"Toutes ces grandes mutations ont été rendues possibles par des esprits éclairés qui, refusant de céder à la réalité immuable, ont choisi d'explorer l'inconnu et de repousser les limites de l'impossible", a-t-il relevé.

Thomas Edison (1847/1931), une des figures majeures de l'histoire de l'innovation, ne disait-il pas : "Je n'ai pas échoué. J'ai simplement trouvé dix mille solutions qui ne fonctionnent pas ?".

Autant dire que l'essence même de la véritable créativité, c'est d'oser l'expérience, d'apprendre de chaque tentative et de poursuivre le chemin sans jamais perdre ni la passion, ni le rêve.

Par Karim Hammou (MAP)

Apprendre autrement ou quand la révolution EdTech s'invite chez les enfants africains

A l'heure où les supports numériques s'invitent dès le plus jeune âge dans le quotidien des enfants africains, plusieurs initiatives émergent pour transformer les écrans des smartphones et des tablettes en leviers cognitifs et d'apprentissage.

En Afrique, cette dynamique prend une ampleur particulière par le biais de startups qui misent sur les nouvelles technologies pour répondre aux défis du continent en matière d'éducation.

Ainsi, dans un contexte marqué par l'inégalité d'accès à une éducation de qualité, ces jeunes entreprises proposent des outils numériques adaptés aux réalités du continent afin de faire du numérique un moyen de développement des capacités cognitives des générations montantes.

S'activant dans ce domaine, la startup marocaine "Mobdie" incarne justement cette volonté d'innover pour et avec les enfants, en mettant au point des "Mobdie Box", coffrets éducatifs conçus pour l'initiation aux bases du digital, de la programmation ou encore de l'intelligence artificielle.

"Nos box sont conçues pour rendre la technologie accessible et ludique pour les enfants, qui peuvent, par exemple, construire un robot, programmer des actions simples ou explorer les bases de l'intelligence artificielle", explique à la MAP Mohammed Slaoui, cofondateur de "Mobdie".

Rencontré en marge du Salon GITEX Africa 2025, tenu du 14 au 16 avril à Marrakech, le jeune entrepreneur marocain précise que l'idée est de développer des compé-

tences pratiques tout en stimulant la curiosité naturelle des enfants. Ainsi, chaque box est accompagnée d'un guide illustré et de tutoriels vidéo.

Cette approche basée sur le concept de l'apprentissage par l'action, "learning by doing", séduit de plus en plus de parents, mais aussi des éducateurs cherchant à renouveler leurs pratiques pédagogiques à l'aide d'outils concrets, ajoute-t-il.

Même son de cloche chez la start-up nigériane "eLimu", également présente au GITEX Africa 2025 de Marrakech, qui a développé une plateforme numérique interactive, disponible sur ordinateur, tablette ou smartphone, s'adressant principalement aux enfants de 4 à 8 ans.

"Nous utilisons la gamification pour stimuler l'engagement des enfants et favoriser une répétition positive des compétences à acquérir", explique Bridget Iyere, responsable produit et opérations chez eLimu, précisant que chaque leçon est conçue pour captiver l'attention tout en consolidant les acquis.

L'application intègre des éléments graphiques animés, des mini-jeux, des quiz interactifs, ainsi que des systèmes de récompenses virtuelles qui motivent les enfants à progresser. Les résultats sont suivis en temps réel, permettant aux parents et aux enseignants de mesurer les performances, d'identifier les difficultés et de personnaliser l'accompagnement, précise-t-elle.

eLimu entend ainsi répondre à un double défi, améliorer l'accès à une éducation de qualité, notamment dans les zones rurales, tout en



créant une expérience numérique attractive, en phase avec les usages des nouvelles générations, selon ses initiateurs.

Invité dans le cadre du GITEX par le Digital Lab, une plateforme de développement de solutions numériques axées sur le secteur pédagogique, fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), le fondateur de la solution numérique New Leaders Academy, Ayoub El Mourabitine, a souligné, quant à lui, l'importance d'une approche technologique adaptée à l'apprentissage des enfants, notamment en milieu préscolaire.

A travers des supports interactifs, les enfants peuvent apprendre en s'amusant, notamment via des modules sur les animaux, mêlant sons, images et simulations pédagogiques, a-t-il fait remarquer.

D'autre part, M. El Mourabitine a mis en avant l'implication de New Leaders Academy dans une initiative portée par le Digital Lab, qui vise, à travers un processus de sélection rigoureux, à retenir une quarantaine de start-up marocaines pour expérimenter leurs solutions dans des établissements publics.

"Ce partenariat public-privé vise à tester l'impact réel des innovations sur le terrain, avant une éventuelle généralisation à l'échelle nationale", a-t-il soutenu.

Portées par une jeunesse entreprenante et des partenariats publics-privés ambitieux, les innovations numériques en matière d'éducation en Afrique sont en phase de devenir une réalité palpable traçant les contours d'un avenir prometteur où apprendre autrement n'est désormais plus un luxe, une nécessité !

Par El Hassan Benyahia (MAP)

Séquençage de l'exome entier "WES"

Un nouvel outil diagnostique prometteur en génétique humaine désormais disponible au Maroc

Leader de référence dans la biologie médicale spécialisée, le laboratoire Anoual Centre annonce la maîtrise

des performances nécessaires pour le séquençage de l'exome entier « WES ». Jusqu'à une date récente, les gènes ne pou-

vaient être étudiés qu'un par un. Cela nécessitait donc des années pour découvrir la ou les variantes génétiques à l'origine d'une maladie. Actuellement, il est possible d'étudier plus de 20 000 gènes humains grâce au test WES.

Il s'agit de ce fait d'une méthode innovante qui améliore le rendement diagnostique par rapport aux méthodes conventionnelles et aux autres tests génétiques. Cette solution diagnostique de pointe permet de fournir des informations globales sur le génome humain, en une seule étape, en une seule fois dans la vie, et en un seul prélèvement de salive, de sang ou de tout matériel cellulaire permettant l'extraction de l'ADN total. Les données obtenues par le WES restent accessibles au médecin traitant, et disponibles au Maroc à tout moment, ce qui permet une ré-analyse éventuelle.

Avec cette prouesse technologique de pointe, Anoual Centre est le premier laboratoire privé marocain à disposer des

compétences requises en matière de qualité de séquençage à haut débit (une méthodologie moléculaire puissante et efficace qui permet le séquençage rapide d'exomes, de génomes, d'ARN), d'analyse bio-informatique, d'interprétation du diagnostic et de stockage de données pour proposer cette option sur le marché marocain et africain. A ce propos, Anoual Centre veille à ce que les normes les plus élevées soient appliquées à l'utilisation, à l'accès et au stockage des données génomiques au Maroc.

« Tout en participant à la réduction de l'errance diagnostique pour les patients et le coût de soins médicaux, cette avancée technologique ne manquera pas de contribuer significativement à soutenir les efforts du Maroc à assurer la santé de sa population en toute indépendance et par là à lui garantir sa souveraineté sanitaire », affirme à cette occasion le Dr Jamal Fekak, médecin biologiste et directeur dudit laboratoire.



Plateforme Genomaf dédiée à la biologie moléculaire.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

| | | | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|--------------------|----------------------------|------------------|
| PERDUE SANS RAISON ZEN | VILLE D'ALGÉRIE | ARTICLE | PANTOIS | INFANTILE | PRONOM | BALAI | MARTYR ISE | CLONES |
| | | | EN TROP | | TEMPS VARIABLE | | | |
| ENRICHÉ EN CENTRALE | | | | | NOTE NOUVEAU | | | |
| ARTICLE BERLINE | | PROPRE À LA NUIT | ROULÉE | UN ALLEMAND | | GRECQUE EN MARS | | |
| | | | | VILLE D'ITALIE | À L'ENVERS: SORTI | | | |
| SUAIRE | ORIGINAL | ENGIN DÉBUT DE NÉCROSE | | | | POGNE | FIN D'ANNÉE EN BERNE | |
| | | | | | TYPES | | | |
| EXPLICITE | | | SYMBOLE DU RADIUM | | SORTI EN VEDETTE | | | INSPIR- ATION |
| CHAMBRE AVEC BIDET | | | | | MÉTAL | | TÉLÉVI- SION GNOME | |
| GRECQUE | | VIRÉE | | | | | | |
| | | FIN DE VERBE | ENTRE 3 ET 4 | CRACK | SYMBOLE DU NÉON | PETIT RUISSEAU | QUARTIER DE REIMS | |
| VILEBR- EQUIN | | | | | | TINTIN | | |
| FIN D'ANNÉE | | | EN CRISE | | | MONOCH- ROME | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|-----------------|---------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|-----------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|--------|
| PONNET AIRE | ORIGIN ALITÉ | EMPEC HER D'AVANCER | M' | COMPUS EN FOUR | PRÉCAN- TÉ | ÉVIL | V | STORBE DE LORRAINE | PETITE GRECQUE | SOU OU SOUL | CHARGE |
| B | E | N | E | F | I | C | I | A | I | R | E |
| GAZ RARE | X | E | N | O | N | CHEVEUX D'ÉPI- LATION | G | R | O | O | M |
| REFRIGÉ- RAT | T | U | E | P | R | O | N | S | O | I | T |
| EN ADONTE | R | T | PROCE- DER | PROCE- DER EN KARLISSE | T | E | L | JEUVE | A | D | O |
| B | A | R | A | K | A | A | R | O | M | A | N |
| POU PAROISSIEN D'ORIENT | V | A | G | A | B | O | N | D | E | N | T |
| 4 ^e CALIFE | A | L | I | COMPUS- SE | I | N | C | L | U | S | E |
| AGIR | A | G | I | R | INCHON- NÉ | L | U | E | POU DAS EN MONT TOURNAI | E | L |
| OPÉRA CRACK | A | S | PROCE- DER | P | I | G | R | A | N | D | S |
| FRANCO- ITALIEN CUBE | N | E | T | PROCE- DER EN KARLISSE | T | E | R | R | I | E | N |
| D | E | EN TÊTE | S | POUS | G | I | V | R | E | S | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétaire
Asmaa Tibaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Choualb Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zafter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: (0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

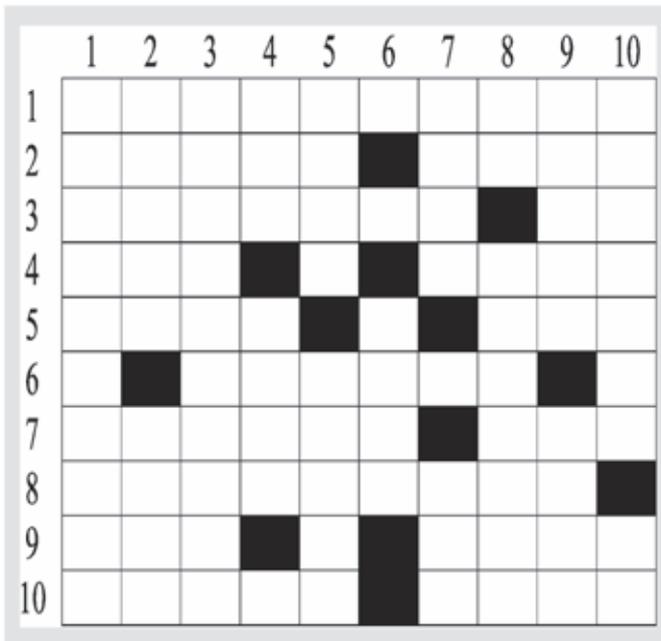
Journal Libération

Libération Maroc

الحرثية
libe
MAROC
2017
www.opd.ma

Jeux & Loisirs

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Second
- 2- Caverne – Produit intellectuel
- 3- Solanacée – Font le tin
- 4- Empeste – Pratique culturelle
- 5- Facile – Eclos
- 6- Etat d'Europe
- 7- Nivelé – Guise
- 8- Exemplifiai
- 9- Fleuve espagnol – Ville de Syrie
- 10- Politique portugais – Très amaigri

VERTICALEMENT

- 1- Réverbère
- 2- Extraordinaire – Cassa en deux
- 3- Soutien
- 4- Bison d'Europe – Outil à serres
- 5- Loin du savant – Anneaux
- 6- Nomme par vote
- 7- Contester – Avare
- 8- Préposition latine - Disproportionnée
- 9- Tranchante – Néant
- 10- Mal de sphinxer – Osé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

| Facile | | | | | Moyen | | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | | 2 | 6 | 3 | 7 | 5 | 7 | 3 | | 8 | 1 | | |
| | | | 1 | | | | 3 | | 1 | | 5 | | | |
| | 6 | 3 | 8 | 2 | | | | | 9 | | | | | |
| 4 | 1 | 8 | 9 | 5 | | | 6 | | | 8 | 3 | | | |
| 5 | | | 2 | | | 6 | 9 | 1 | | | 2 | 6 | | |
| | | 2 | 5 | 4 | 9 | 8 | 8 | 1 | | | | 7 | | |
| | 8 | | 4 | 5 | | 9 | | | 6 | | | | | |
| | | | 8 | | | | | 3 | | 7 | | 2 | | |
| 7 | 1 | | 6 | 2 | 5 | 3 | 9 | 5 | | 1 | 4 | 3 | | |
| Difficile | | | | | Expert | | | | | | | | | |
| 9 | | | | 2 | 8 | | | 1 | | 9 | | | | |
| 8 | | 5 | 3 | | | | 5 | | | | | 4 | | |
| | 1 | 2 | | | | | 8 | 4 | 1 | | 2 | 5 | | |
| | 6 | | 3 | 7 | 8 | 5 | 2 | 7 | 5 | | 6 | | | |
| | | | | | | | | | | 7 | 1 | | | |
| | 3 | 8 | 4 | 1 | 5 | | 7 | | | 9 | | | 5 | 7 |
| | | | | | | 8 | 4 | 3 | 2 | | 7 | 1 | 8 | |
| | | | | 9 | 7 | | 2 | 4 | | | | | 2 | |
| 6 | 5 | | | | | | 1 | | | 8 | | 7 | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

| Facile | | | | | Moyen | | | | | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 4 | 2 | 1 | 7 | 6 | 3 | 8 | 9 | 9 | 7 | 8 | 3 | 6 | 1 | 2 | 5 | 4 |
| 7 | 6 | 9 | 5 | 8 | 3 | 4 | 1 | 2 | 2 | 3 | 6 | 4 | 5 | 8 | 7 | 1 | 9 |
| 3 | 1 | 8 | 9 | 2 | 4 | 7 | 5 | 6 | 5 | 1 | 4 | 7 | 9 | 2 | 8 | 6 | 3 |
| 9 | 8 | 5 | 2 | 3 | 1 | 6 | 4 | 7 | 4 | 9 | 2 | 5 | 8 | 7 | 6 | 3 | 1 |
| 2 | 7 | 4 | 8 | 6 | 9 | 5 | 3 | 1 | 1 | 5 | 3 | 9 | 2 | 6 | 4 | 8 | 7 |
| 6 | 3 | 1 | 4 | 5 | 7 | 2 | 9 | 8 | 6 | 8 | 7 | 1 | 4 | 3 | 9 | 2 | 5 |
| 8 | 9 | 3 | 7 | 4 | 2 | 1 | 6 | 5 | 8 | 4 | 1 | 2 | 3 | 9 | 5 | 7 | 6 |
| 4 | 5 | 7 | 6 | 1 | 8 | 9 | 2 | 3 | 7 | 6 | 5 | 8 | 1 | 4 | 3 | 9 | 2 |
| 1 | 2 | 6 | 3 | 9 | 5 | 8 | 7 | 4 | 3 | 2 | 9 | 6 | 7 | 5 | 1 | 4 | 8 |
| Difficile | | | | | Expert | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 5 | 2 | 6 | 9 | 4 | 8 | 1 | 3 | 4 | 6 | 3 | 1 | 2 | 5 | 9 | 7 | 8 |
| 8 | 6 | 4 | 7 | 3 | 1 | 5 | 9 | 2 | 9 | 7 | 8 | 6 | 4 | 3 | 2 | 1 | 5 |
| 1 | 9 | 3 | 8 | 2 | 5 | 7 | 4 | 6 | 2 | 1 | 5 | 8 | 9 | 7 | 4 | 3 | 6 |
| 2 | 4 | 5 | 1 | 6 | 3 | 9 | 7 | 8 | 1 | 9 | 2 | 7 | 6 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 3 | 8 | 9 | 2 | 4 | 7 | 1 | 6 | 5 | 6 | 3 | 4 | 5 | 1 | 8 | 7 | 9 | 2 |
| 6 | 1 | 7 | 9 | 5 | 8 | 3 | 2 | 4 | 5 | 8 | 7 | 2 | 3 | 9 | 6 | 4 | 1 |
| 9 | 2 | 8 | 5 | 7 | 6 | 4 | 3 | 1 | 7 | 5 | 1 | 9 | 8 | 2 | 3 | 6 | 4 |
| 4 | 7 | 1 | 3 | 8 | 2 | 6 | 5 | 9 | 8 | 4 | 6 | 3 | 7 | 1 | 5 | 2 | 9 |
| 5 | 3 | 6 | 4 | 1 | 9 | 2 | 8 | 7 | 3 | 2 | 9 | 4 | 5 | 6 | 1 | 8 | 7 |

Economie

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Meknès l'ouverture de la 17^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, lundi à Mechouar Stinia-Sahrij Souani à Meknès, la cérémonie d'ouverture de la 17^e édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du 21 au 27 avril, sous le thème "Agriculture et monde rural: L'Eau au cœur du développement durable".

L'ouverture par Son Altesse Royale de ce Salon est une nouvelle illustration de la Haute sollicitude et bienveillance dont SM le Roi ne cesse d'entourer le secteur agricole, comme elle témoigne de l'ampleur de l'engagement du Royaume, sous l'impulsion du Souverain, en faveur des questions mondiales prioritaires, que sont la sécurité alimentaire, le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

A son arrivée au Salon, SAR le Prince Héritier a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le wali de la région de Fès-Meknès, le président du Conseil de la région de Fès-Meknès, le gouverneur de la préfecture de Meknès, le président du conseil préfectoral de Meknès, le président du conseil communal de Meknès, et le président de la commune Mechouar Stinia.

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a également été salué par le président de la Chambre régionale de l'agriculture Fès-Meknès, le pacha du Mechouar Stinia, le président et les membres du Conseil d'Administration et les sponsors du SIAM, le président de la Fédération des Chambres de l'agriculture, le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), et le commissaire général par intérim du Salon.

À l'entrée du Salon international de l'agriculture au Maroc, Son Altesse Royale a été salué par Benjamin Hadad, ministre délégué français auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de l'Europe, dont le pays est l'invité d'honneur de cette 17^e édition, des personnalités représentant



les pays étrangers invités (Angola, Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Eswatini, Irak, Libéria, Malawi, Ouganda, Palestine, Sao Tomé-et-Principe et Soudan du Sud), ainsi que par les partenaires au développement (Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture/ICESCO, Organisation arabe pour le développement agricole/OADA et Conseil mondial de l'eau).

Par la suite, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a visité le pôle "Régions", avant de poser pour une photo souvenir avec les présidents des conseils des régions et de visiter les espaces "Eau et irrigation" et "Recherche et innovation" au pavillon du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Son Altesse Royale a également visité les Pôles "Sponsors", "Institutionnels", "Agro-alimentaire", "International", "Agri-digital", "Agro-fourmiture", "Nature et environnement", "Machinisme", "Produits du terroir", "Intrants d'élevage" et "Elevage".

Installé à la place "Sahrij Souani" sur une superficie de 12,4 Ha, le SIAM-2025 connaît la participation de 70 pays, avec la France en tant qu'invitée

d'honneur, un choix qui reflète l'excellence des relations entre les deux pays et le dynamisme qui marque la coopération bilatérale.

Plus de 1.500 exposants sont présents à cette 17^e édition, qui sera marquée par l'organisation de plusieurs conférences scientifiques et tables rondes, avec pour objectif de croiser les expertises et d'explorer des pistes et alternatives concrètes au service d'une agriculture plus résiliente, capable de répondre aux défis climatiques et de préserver l'équilibre de l'écosystème agricole, à même d'assurer une souveraineté alimentaire durable du pays.

Le Salon international de l'agriculture au Maroc-2025 propose aux visiteurs une panoplie de produits et un machinisme agricole de dernière génération, avec pour but de promouvoir la production agricole et animale et de valoriser les secteurs clés de l'économie régionale, dont l'agroalimentaire et son corollaire l'industrie alimentaire.

Au fil des éditions, le SIAM a réussi le pari de se positionner comme l'un des rendez-vous incontournables du secteur agricole en Afrique, et une plate-forme privilégiée de rencontres et d'opportunités de partenariats entre les différents acteurs et opérateurs de l'écosystème.

Le SIAM en chiffres

Voici quelques chiffres de la 17^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui se tiendra, du 21 au 27 avril à Meknès, sous le thème "Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable" :

- 1.000.000 visiteurs;
- 1.500 exposants ;
- 70 pays participants ;
- 370.000 m² de superficie ;
- 500 coopératives ;
- 400 conférences ;
- 200 éleveurs ;
- 45 délégations étrangères ;
- 12 pôles :

- "Régions du Royaume" ;
- "Sponsors" ;
- "International" ;
- "Agro-alimentaire" ;
- "Agro-fourmiture" ;
- "Produits du terroir" ;
- "Nature et environnement" ;
- "Elevage" ;
- "Intrants d'élevage" ;
- "Machinisme" ;
- "Agri-digital" ;
- "Espace conférences".

Rabat

L'ONEE tient la 8^{ème} session de son Conseil d'administration

La 8^{ème} session du Conseil d'administration de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) s'est tenue, lundi à Rabat, sous la présidence de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, sur délégation du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Les travaux ont été principalement consacrés à l'approbation du plan d'équipement 2025-2030 et des plans d'action et budgets de l'Office, ainsi qu'à l'examen du bilan des réalisations et des comptes.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Fettah a souligné l'importance de cette session du Conseil, qui intervient dans un contexte marqué par des enjeux majeurs liés à la transition énergétique et au stress hydrique.

Elle a salué les efforts louables de l'ONEE et de ses équipes visant la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du développement durable.

De son côté, le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane, a mis l'accent sur les profondes mutations que connaissent les secteurs de l'électricité et de l'eau potable, rapporte la MAP.

Il a ainsi souligné la mobilisation de l'Office pour relever les défis liés au stress hydrique, à l'augmentation de la demande et à la hausse des cours des combustibles et des matières premières et leur volatilité.

M. Hamane a précisé que les plans d'action de l'Office seront orientés davantage pour accompagner les initiatives de décarbonation de l'économie nationale et de promotion de l'investissement privé. De même, l'Office a lancé plusieurs chantiers stratégiques visant la refonte et la pérennisation de son modèle, la modernisation de sa gestion et la fiabilisation de ses outils de pilotage.

M. Hamane a exposé le bilan de l'ONEE pour la période 2022-2024, mettant en exergue la réalisation d'un programme d'investissement de plus de 22 milliards de dirhams (MMDH), dont 10,7 MMDH pour l'électricité et 11,3 MMDH pour l'eau potable et l'assainissement liquide.

Ces investissements ont porté la puissance électrique installée à 12.017 MW, dont 45,4% en énergies renouvelables, se rapprochant ainsi de l'objectif fixé par le Royaume pour porter leur part à plus de 52% en 2030. Ces réalisations ont permis également l'équipement d'un débit global en eau potable de 86,3m³/s portant ainsi le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 98,8% au profit d'environ 13,55 millions d'habitants, outre la réalisation de sept nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 71,5 Mm³/an.

En 2024, l'Office a assuré la satisfaction de la demande électrique ayant atteint 45.713 GWh, en progression de 3,9%

par rapport à l'année précédente, avec un pic de consommation de 7.580 MW. Concernant l'activité de l'eau potable, la production de l'Office s'est établie en 2024 à 1.374 Mm³, dont 934 Mm³ à partir des eaux de surface, 374 Mm³ à partir des ressources souterraines et 66 Mm³ à partir du dessalement de l'eau de mer.

Le DG de l'ONEE a présenté ensuite le plan d'équipement 2025-2030, axé sur le développement et la réalisation de projets visant l'accélération de la transition énergétique par l'intégration massive des énergies renouvelables, le développement des moyens adéquats de stockage et de flexibilité et le renforcement du réseau de transport et sans expansion, ce qui permettra d'atteindre dès fin 2027 un taux de capacité installée en énergies renouvelables de 56%.

Ce plan d'équipement porte sur une enveloppe globale sur la période 2025-2030 de 177 MMDH pour l'électricité et de 43 MMDH pour l'eau potable, à financer à hauteur de 72% par le secteur privé.

Ce plan prévoit la réalisation d'un programme de développement des capacités de production d'électricité renouvelable de 100 MMDH, pour une capacité de 12,5 GW, représentant 80% de la capacité additionnelle prévue pour la période 2025-2030.

La réalisation de ce programme EnR (énergies renouvelables) requiert l'anticipation de solutions de stockage et de

flexibilité à travers notamment la réalisation en 2026 de projets de systèmes de batteries (BESS), d'une capacité totale de 1.600 MWh, et d'un programme de moteurs à combustion au gaz naturel d'une capacité entre 300 et 450 MW ainsi que de la centrale turbine à gaz d'El Wahda de 990 MW, dont la mise en service est prévue pour début 2027.

En ce qui concerne l'activité de l'eau potable, le programme d'équipement pour les cinq prochaines années est axé sur la sécurisation de la production d'eau potable et le renforcement de l'offre destinée au milieu rural ainsi que l'optimisation de l'efficacité des réseaux de production existants. A l'issue de ce programme, la capacité de dessalement prévue par rapport aux besoins en eau potable en capacité atteindra 63% en 2030. Au terme de ces discussions, le Conseil a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises et qui sont en phase avec les objectifs de l'Office, tant en matière de développement des activités de l'ONEE qu'en matière d'amélioration de ses performances techniques et managériales.

Ont également pris part à cette session, des membres du Conseil d'administration, représentant les départements ministériels concernés, le DG de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat (ANGSPE), ainsi que des responsables de l'ONEE.

Les finances publiques, un indicateur majeur de l'efficacité des politiques publiques

Les finances publiques constituent l'un des indicateurs principaux reflétant l'efficacité des politiques publiques, ont souligné, lundi à Fès, les participants à une rencontre scientifique ouvrant la semaine des finances publiques.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, qui se poursuivra jusqu'au 24 avril, le doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, Mohammed Bouzlafa, a indiqué que les finances publiques "ne sont plus de simples mécanismes d'audit et de collectes des ressources, mais constituent un outil de mise en œuvre des grandes orientations stratégiques à travers les réformes apportées par la loi de Finances, la gestion du budget et le principe de la red-

dition des comptes".

Cette semaine intervient, a-t-il expliqué, dans une allocution lue en son nom, dans une conjoncture marquée par le débat sur la durabilité financière, la bonne gestion des ressources publiques, la généralisation de la protection sociale et la consolidation de la justice fiscale, ajoutant qu'il s'agit de défis majeurs qui nécessitent d'être analysés pour l'élaboration de visions complémentaires et de propositions réalisables.

M. Bouzlafa a mis l'accent sur la pertinence de ce séminaire dont le thème a été choisi sur la base d'une conviction profonde quant à l'importance des finances publiques dans la gestion de la chose publique, ajoutant qu'il est motivé également par l'importance de renforcer les équilibres

socio-économiques et les principes de bonne gouvernance, qui constituent l'un des grands défis de l'Etat moderne. De son côté, Hmidouch Madani, professeur à la Faculté de droit de Fès et membre du comité d'organisation, a souligné que ce séminaire qui est à sa deuxième édition, a pour objectif de débattre des finances publiques dans leurs dimensions économique, sociale et administrative, faisant état de la participation à ce séminaire de neuf facultés à travers le Royaume.

A l'issue de quatre jours de débat, les participants formuleront une série de recommandations et de propositions, lesquelles seront soumis aux décideurs pour l'instauration de finances publiques efficaces et durables, a-t-il dit.

Les intervenants lors de

cette première rencontre ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt au processus de préparation des budgets et d'évaluation de la rentabilité des investissements publics, en s'appuyant sur les bonnes pratiques relatives au suivi budgétaire et au contrôle interne, qui sont des conditions nécessaires à une bonne gouvernance.

Plusieurs sujets seront débattus lors de cette semaine scientifique dont «la gestion du déficit budgétaire au Maroc», «les garanties d'accès de l'entreprise citoyenne aux appels d'offre publique», «la gestion des finances et les défis de la lutte contre les crises», «la digitalisation, un outil de développement des finances des collectivités» et «le rôle des mécanismes de la planification territoriale dans la

réalisation du développement durable».

Le débat portera également sur les outils de modernisation de la gestion publique et son rôle dans le renforcement de la responsabilité et la reddition des comptes, «l'impact sur la richesse et la justice fiscale», «le rôle de la justice spatiale dans le financement des projets de développement dans la loi de Finances 2025» et «la durabilité des finances publiques au Maroc».

Cette semaine scientifique, initiée par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, connaît la participation d'universitaires et d'enseignants chercheurs de plusieurs facultés marocaines ainsi que de représentants de certaines institutions publiques concernées.



SIEL 2025

L'IRCAM met en avant les efforts de promotion du patrimoine culturel

Des chercheurs du Centre des études historiques et environnementales relevant de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), ont mis en avant, lundi, lors de la 30^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), les efforts fournis par le Centre en vue de promouvoir le patrimoine culturel.

Lors d'une table ronde sur "La promotion des ressources patrimoniales au Maroc", organisée au Pavillon de l'IRCAM, ces chercheurs ont passé en revue les importantes réalisations du Centre des études historiques et environnementales en matière de valorisation des ressources patrimoniales, à travers notamment la recherche académique, l'organisation de séminaires et la publication d'ouvrages et d'articles dans la revue amazighe «Assinak».

Dans son intervention, le chercheur au Centre des études historiques et environnementales, Ali Bentaleb, a souligné l'importance que l'institut accorde à la préservation du patrimoine culturel à travers la publication d'ouvrages collectifs sur des thématiques pertinentes, notamment le patrimoine architectural et aquatique, ainsi que le patrimoine matériel et immatériel.

Il a, à cet égard, indiqué que l'IR-



CAM mène des recherches de terrain et bibliographiques relatives à la préservation du patrimoine culturel national, notant que le Centre des études historiques et environnementales a également publié des dizaines de publications au cours des deux dernières décennies axées principalement sur la nécessité d'accorder une importance particu-

lière aux mécanismes de valorisation et de développement du patrimoine culturel.

De son côté, le chercheur à l'IRCAM, El Mahfoud Asmahri, a affirmé que l'institut accorde depuis sa création un grand intérêt au patrimoine culturel en particulier, précisant que la valorisation de ce patrimoine passe essentiellement

par sa documentation et sa préservation, en tant que deux défis majeurs pour la langue et la culture amazighes.

Il a, dans ce sens, fait savoir que l'Institut s'est également ouvert à des zones éloignées des grandes agglomérations afin de documenter leur patrimoine, à travers l'étude des gravures rupestres et de l'histoire ancienne, afin de comprendre le patrimoine culturel national.

Pour sa part, le chercheur au Centre des études historiques et environnementales, Mbarek Ait Addi, a indiqué que le Maroc est un pionnier dans l'inscription de son patrimoine culturel à l'UNESCO, soulignant que l'IRCAM travaille activement pour préserver ce patrimoine, le transmettre aux générations futures et documenter les expertises locales dans ce domaine.

Au cours de cette rencontre, il a été procédé à la présentation de deux ouvrages sur le patrimoine culturel et sa préservation édités par l'IRCAM. Il s'agit de l'ouvrage de Jaouad Tabai intitulé "Le patrimoine culturel de la cité des Zayanes du Moyen-Âge au temps moderne", ainsi que celui de l'auteur Abdellah Akla, "L'écotourisme culturel et les défis du développement territorial dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma".

Une conférence barque les projecteurs sur le phénomène des groupes musicaux au Maroc

Une conférence organisée, dimanche, dans le cadre de la 30^{ème} édition du SIEL, a braqué les projecteurs sur le phénomène des groupes musicaux au Maroc.

Consacrée à l'expérience de ces groupes qui, depuis des décennies, constituent un phénomène artistique et culturel marquant la mémoire collective des Marocains, cette rencontre a proposé des réflexions et des lectures approfondies de l'expérience et du parcours de groupes musicaux emblématiques tels Nass El Ghiwane, Lemchaheb, Jil Jilala, Essiham et Izenzaren, entre autres.

Elle est revenue sur les contextes sociaux, politiques et culturels ayant accompagné l'émergence de ces groupes, tout en explorant l'avenir de cette forme d'expression à l'ère des mutations artistiques et technologiques actuelles.

La naissance de groupes comme Nass El Ghiwane a marqué un tournant dans le goût musical marocain, en réponse à une forte attente du public, avide de nouvelles expressions musicales qui se démarquent des styles dominants de

l'époque, a estimé le chercheur en patrimoine populaire et critique musical, Hassan Bahraoui.

Le public marocain en avait assez des voix qui se ressemblaient et des thématiques consommées qui dominaient la chanson populaire ou orientale, a-t-il affirmé.

Ces groupes ont puisé leur style communicationnel dans le théâtre populaire, leur diversité dans le patrimoine national et leur inspiration dans le vécu quotidien et des préoccupations des Marocains, a souligné M. Bahraoui, ajoutant que même s'ils ne disposaient pas d'une formation musicale académique, ils se démarquaient par un fort sens artistique intuitif qui leur permettait d'innover avec leur propre langage.

De son côté, le chercheur en linguistique Mubarak Hanoun a relevé que la chanson ghiwane s'est distinguée par de nouvelles thématiques qu'elle a introduites sur la scène musicale, aux côtés de sujets à portée humaine et nationale, en interaction profonde et multidimension-

nelle avec diverses problématiques sociales et culturelles.

Et de noter que ce renouveau du contenu et de la forme a fait de la chanson ghiwane une création innovante à tous les égards, expliquant que le groupe emblématique a offert, pour la première fois, une chanson où tous les éléments musicaux (mélodie, paroles, performance et mouvement) se mobilisent harmonieusement avec les musiciens, d'un côté, et entre ces derniers et le public, qui a fortement interagi avec cette forme artistique et son expression littéraire singulière.

Pour sa part, l'universitaire Hassan Habibi a mis l'accent sur le rôle central joué par ces groupes dans le développement de l'art marocain, notamment dans les années 1970, marquées par l'émergence de cette nouvelle vague d'artistes.

Ce phénomène a marqué une véritable rupture avec les normes artistiques dominantes, révélant ainsi la capacité des Marocains à chanter avec leurs propres voix, en prenant distance avec les styles orientaux ou occidentaux, a-t-il précisé.

Il a, dans ce sens, souligné que la production musicale collective de cette période représentait une avancée majeure dans la chanson marocaine, faisant savoir que chaque quartier et chaque ruelle avait son propre groupe dans une dynamique inédite, ce qui a donné naissance pour la première fois à une génération porteuse d'un bouillonnement artistique et humain sans précédent dans l'histoire du pays.

Organisée du 18 au 27 avril par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la région Rabat-Salé-Kénitra et la wilaya de la région, la 30^{ème} édition du SIEL est marquée par la participation de 756 exposants issus de 51 pays.

Cette année, le Salon met à l'honneur Sharjah (Émirats Arabes Unis) et célèbre les Marocains résidant à l'étranger, qui participent au rayonnement de l'identité marocaine plurielle, tout en proposant plus de 100.000 titres couvrant tous les champs de la connaissance et divers genres littéraires.

Un séisme théâtral à l'ISADAC

Nassour fait trembler Al Harraz

À l'Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle, une mise en scène visionnaire transcende les frontières du temps.

La représentation du 20 avril dernier a magistralement pulvérisé les frontières entre tradition et modernité. Dans le cadre du "Projet de réalisation théâtrale des étudiants de 4ème année en Interprétation, Scénographie et Animation Culturelle", la mise en scène audacieuse d'Amine Nassour a transformé « Al Harraz » en une œuvre-charnière, profondément ancrée dans son héritage tout en se projetant résolument vers l'avenir. Cette performance ne se contente pas de revisiter un classique - elle redéfinit radicalement ce que signifie s'approprier un patrimoine théâtral au XXIe siècle.

La représentation l'Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle ce dimanche 20 avril a transcendé le simple cadre d'une performance théâtrale. Sous la direction visionnaire d'Amine Nassour, cette nouvelle mouture a opéré une alchimie rare entre respect du patrimoine et audace contemporaine, confirmant ainsi l'immortalité des grands textes lorsqu'ils sont soumis au feu de la création.

Saddiki : le bâtisseur d'imaginaire

Dans le Maroc des années 1960 en pleine affirmation identitaire, Tayeb Saddiki a forgé avec Al Harraz un langage scénique inédit. Mariant la profondeur du melhoun à la vivacité de la halqa, tout en intégrant des techniques occidentales, il a donné naissance à une dramaturgie nationale. Son Harraz, personnage à la fois comique et philosophique, incarnait l'âme d'un peuple en quête de repères. Chaque représentation était alors un acte de résistance culturelle, une célébration

des racines tout en traçant des perspectives nouvelles.

Nassour : le passeur d'éternité

Près de soixante ans plus tard, Amine Nassour s'empare de ce legs avec une approche radicalement différente mais tout aussi légitime. Son génie réside dans cette capacité à extraire l'universel du particulier. La farce populaire se mue en tragédie existentielle, les archétypes deviennent des êtres de chair et de dilemmes. Par un dépouillement scénique saisissant (quelques accessoires symboliques, une lumière crue), il révèle les strates cachées du texte. Le Harraz n'est plus seulement un personnage folklorique, mais l'incarnation des mécanismes du pouvoir ; Aïcha se transforme en figure de l'émancipation féminine.

Dialogue des temps

Cette relecture audacieuse pose une question fondamentale : comment faire vivre un patrimoine sans le figer dans la nostalgie ? Nassour répond par un théâtre-miroir qui nous renvoie à nos propres interrogations. À l'instar des grands réinventeurs comme Peter Brook ou Ariane Mnouchkine, il pratique ce qu'on pourrait appeler une "traduction" - non pas une traduction linguistique, mais un passage d'une époque à l'autre, fidèle à l'esprit plus qu'à la lettre.

Résonances contemporaines

La magie opère lorsque, à la sortie, on entend les spectateurs discuter non pas



de la pièce elle-même, mais des questions qu'elle soulève aujourd'hui : abus de pouvoir, manipulation médiatique, résistance individuelle... Preuve que le théâtre, lorsqu'il est vivant, ne se contente pas de divertir mais éclaire son temps.

Al Harraz 2025 n'est pas un aboutissement, mais une nouvelle étape dans la vie d'une œuvre appelée à être sans cesse réinventée. Et c'est peut-être là le plus bel hommage à Saddiki : prouver que son création possède cette grâce rare des chefs-d'œuvre - se nourrir du temps qui passe sans jamais s'y dissoudre.

Al Harraz, une œuvre-monde en perpétuelle renaissance

Le parcours d'Al Harraz, de sa création par Tayeb Seddiki à ses récentes réinterprétations par Mohamed Zouhir et Amine Nassour, dessine une fascinante cartographie de l'évolution du théâtre marocain. Ces trois visions successives révèlent bien plus qu'une simple variation esthétique : elles incarnent le dia-

logue incessant entre tradition et innovation qui caractérise tout art vivant.

Seddiki le fondateur, Zouhir le passeur, Nassour le déconstructeur - chacun a su, à sa manière, extraire du texte originel les résonances nécessaires à son époque. Cette multiplicité d'approches ne trahit pas l'œuvre, bien au contraire : elle en prouve la richesse et la profondeur insoupçonnées. Comme un diamant aux facettes infinies, Al Harraz révèle de nouvelles lumières à chaque regard artistique qui s'y pose.

Au-delà des spécificités marocaines, cette aventure théâtrale nous rappelle une vérité universelle : les grands textes ne sont pas des reliques à conserver sous vitrine, mais des organismes vivants qui doivent sans cesse être réinventés, réinterrogés, parfois même malmenés pour continuer à nous parler. Le véritable hommage aux classiques consiste non pas à les répéter, mais à les faire naître à nouveau, comme l'ont brillamment démontré ces trois metteurs en scène.

Al Harraz continuera sans doute son voyage à travers d'autres regards, d'autres sensibilités. Et c'est précisément cette capacité à se métamorphoser sans se renier qui fait d'elle une œuvre majeure du patrimoine théâtral - non pas un monument du passé, mais une semence pour l'avenir. Ce soir-là à l'ISADAC, Amine Nassour a fait plus que diriger des acteurs - il a conversé avec les fantômes du théâtre marocain. Et quand les lumières se sont ralenties, une évidence s'imposait : Seddiki venait de trouver son héritier.

Par Hassan Habibi

Festival international du court métrage de Souss à Aït Melloul

La 17ème édition Festival international du court métrage de Souss aura lieu du 3 au 7 mai prochain dans la ville d'Aït Melloul.

Placée sous le thème "Cinéma et enjeux familiaux", cette édition mettra l'accent sur le rôle central de la famille dans la construction sociale, indique un communiqué des organisateurs, notant que le Festival ambitionne ainsi d'utiliser le cinéma comme un outil visuel et intellectuel pour accompagner les mutations sociales et culturelles liées à la structure familiale, à travers des films qui proposent des approches artistiques innovantes et des expériences cinématographiques diverses.

La compétition officielle réunit 21 courts métrages de fiction et documentaires représentant 16 pays du monde arabe et d'Europe, parmi lesquels le

Maroc, l'Égypte, la Palestine, l'Irak, la Tunisie, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Ces films sont en lice pour plusieurs Prix importants, notamment le Grand Prix de Souss -Nour-Eddine Saïl, le Prix Fatima Bouchnak, le Prix Abdelkader Ababou du meilleur scénario, ainsi que les Prix Aït Melloul de la réalisation et de la photographie cinématographique.

Le Festival rendra hommage cette année au musicien Abderrahmane Nekadi, à l'écrivaine et cinéphile Amina Sebbari, et à l'artiste de théâtre Ahmed Nssih, ainsi qu'à l'universitaire et chercheur Dr Abdelkader Mallouk.

Les films seront évalués par deux jurys composés de professionnels du cinéma et d'universitaires de renom. Le jury des courts métrages de fiction sera présidé par le critique de cinéma Khalil

Damoun, entouré du réalisateur irakien Nawzad Shekhani et du cinéaste allemand Peter Schpelmann.

Le jury des documentaires courts métrages sera présidé par l'universitaire Mohamed El Annaz, avec la participation de l'actrice Khadija Adli et de la réalisatrice italienne Paola Talefi.

Le Festival propose également une riche programmation, dont un master class intitulé "Parcours du cinéma marocain" animé par Khalil Damoun, suivi d'une séance de dédicace de son ouvrage "Cinéma et pensée critique" et une leçon de cinéma autour de l'approche de Youssef Chahine sur les questions familiales.

Il s'agit aussi d'une conférence à la Faculté Ibn Zohr réunissant plusieurs chercheurs, en plus des ateliers de formation autour de la réalisation docu-

mentaire, de la production et distribution de films et de la narration cinématographique.

En outre, le programme de cette manifestation comprend des visites de terrain à des établissements sociaux et associations locales, illustrant l'ouverture du cinéma sur son environnement humain et social, et affirmant son rôle en tant que vecteur de changement et de réflexion sur les problématiques sociétales. Cet événement est organisé par l'Atelier Comédia pour la Création Cinématographique, en partenariat avec la Commune d'Aït Melloul, le Conseil régional, et la Faculté des Langues, des Arts et des Sciences Humaines de l'Université Ibn Zohr, avec le soutien du Centre Cinématographique Marocain et en collaboration avec le centre culturel de la ville.

Théâtre et cinéma

Questions d'adaptation filmique du spectacle théâtral

HORIZONS

Avec l'émergence des premiers films de fiction au début du XX^e siècle, la relation du théâtre et du cinéma n'a pas été toujours de bon aloi ; elle était plutôt conflictuelle. Dès sa naissance, ce dernier a été perçu par les dramaturges, en tant que spectacle populaire, comme rabais du théâtre, c'est-à-dire comme un art mineur tout juste bon à distraire les masses ! Ce malentendu allait cependant vite se dissiper avec la production d'une littérature abondante qui a permis de restituer à chacun de ces deux arts ses lettres de noblesse.

De fait, la naissance et l'évolution de ces deux modes d'expression artistique sont aux antipodes l'un de l'autre : le premier, le théâtre, plonge ses racines dans le temps et interpelle l'expression par le corps et la voix ; le deuxième, le cinéma est un pur produit de la modernité dont l'essence passe à travers le visuel. Cependant grâce aux contributions théoriques de Jean Mitry et Christian Metz, la question de ce rapport est approchée différemment en s'appuyant surtout sur leur parenté et leur complémentarité. « Mais les questions théoriques posées il y a quelques décennies autour de la relation théâtre- cinéma ont évolué de manière disparate : quelques-unes sont devenues peu pertinentes notamment avec la diversité des productions contemporaines : d'autres se sont réduites à des interrogations isolées et fragmentaires qui ne cherchent plus à saisir la relation des deux modes d'expression dans sa globalité à partir d'un système de pensée »¹

Sans trop s'étaler sur les similitudes et les divergences entre ces deux formes d'expression spectaculaire, il semble plus approprié, au vu des termes de la problématique proposée, de relever les formes de l'adaptation filmique du spectacle théâtral. A ce niveau, il existe deux manières pour passer de la représentation dramatique à l'écriture cinématographique : soit c'est le dramaturge lui-même qui prend en charge individuellement la réalisation de son propre film, soit le passage du plateau à l'écran est porté par un cinéaste étranger à l'œuvre de départ. Dans les deux cas, une nouvelle lecture est effectuée pour préserver les règles propres à chaque spectacle². Assurément, le théâtre bénéficie de la complicité totale entre acteurs et spectateurs le temps d'une pièce, d'où une interactivité entre les deux, renouvelable à chaque représentation ; sur le plan strictement technique, le changement de décor doit être facile à effectuer, dans la mesure où la scène est visible par le spectateur, ce que l'écran cinématographique ne permet guère puisque la technique prime cette relation en renforçant le détachement physique du spectateur.

Il faut dire que le phénomène de cohabitation des arts a toujours été une question cruciale dans leur évolution, bien que les frontières entre eux s'estompent devant la créativité artistique qui les relie. Depuis Euripide jusqu'à Artaud et Brecht, en passant par Shakespeare, Corneille, Racine et Molière... l'art dramatique a connu une longue et profonde évolution dont le cinéma fut aussi un des moteurs³. Cepen-

dant, l'impact d'universalité et d'intemporalité de l'image cinématographique face aux contraintes physiques du lieu et du temps de la scène théâtrale, fait qu'ici chaque soir, comme dit en substance un célèbre metteur en scène, est une nouvelle aventure où l'acteur et le spectateur voyagent ensemble.

Au Maroc les auteurs de théâtre dit « professionnel »⁴ ont opté dès l'indépendance pour l'adaptation des grands auteurs occidentaux : Shakespeare, Molière..., dans l'espoir de « marocaniser » leurs œuvres. Guidés par esprit nationaliste, ils puisaient leur source d'inspiration dans le patrimoine local. A ce niveau, toutes les formes théâtrales s'atelaient à cette tâche sans considération des genres : classique, Vaudeville, comédie, drame, tragédie... A cette première vague, on rencontre les auteurs les plus marquants comme Abdessamad Al-Kanfaoui, Ahmed Tayyeb El-Alj, Benmbarek, Mohamed Afifi, Tayyeb Sadiqi, Abdallah Chékroun, Abdelkader el Badaoui... On peut même affirmer que dès sa naissance, l'art dramatique marocain a revêtu un caractère politique et social et ses pionniers furent des nationalistes engagés dans la lutte contre la domination française, dont certains y payèrent de leur propre vie, comme ce fut le cas de Muhammad ak-Qorri qui périt sous la torture en 1937.

« Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de dramaturges, issus du théâtre amateur et des milieux universitaires, écrit en substance Hassan Lamni⁵, c'est toute la place du théâtre dans la société marocaine qui fut remise en question. De jeunes dramaturges, tels Abdelkrim Berrechid, Mohamed Taymoud, Nabyl Lahlou, Mohamed Kaghat, Mohamed Kaouti, pour ne citer que ceux-là, vont s'affranchir des formes théâtrales consacrées par leurs aînés, pour inventer un autre théâtre soucieux aussi bien de l'aspect visuel et esthétique

que du message qu'il véhicule »⁶

Dans la pratique, l'expérience prouve qu'une adaptation littéraire ou artistique n'atteindra sa pleine performance qu'avec la maîtrise de l'écriture scénaristique. A cet égard, Youssef Fadel, de par son talent, semble être l'un des meilleurs adaptateurs filmiques du texte littéraire ou théâtral, grâce justement à sa maîtrise de l'écriture des scénarios. Déjà dans sa pièce « Le coiffeur du quartier des pauvres » adaptée par lui et réalisée par Mohamed Reggab, on détectait sa capacité à ficeler la narration fictionnelle sans trahir son origine scénique. Dans sa transposition du roman de Abderrahim Bahir « Le mont de Moussa », il franchit un pas en opérant une interpénétration méticuleuse entre l'œuvre de base et sa transposition filmique, au point que le travail de mise en scène semble devenir un simple formalisme technique.

En revanche, malgré sa réputation incontestable de vétéran dramaturge, Tayyeb Seddiki dont personne ne peut dénigrer l'érudition dans le domaine, ne parvient pas à se dépouiller entièrement de son caractère d'apprenti-cinéaste ! Dans son film « Zeft », il a beau chercher « un équilibre harmonieux entre le plateau et la scène, mais se heurte à son exubérance d'identification où s'authentifie l'auteur par recours à un théâtralisme volontaire et subtil et quelques moments d'indécidable pendant lesquels il tâtonne voire se perd. D'où l'impression que le film s'empoisse parfois de la double qualité de son auteur »⁷. D'ailleurs lui-même assume nettement les limites de sa mise en scène en affirmant que « ce film a les défauts de la première œuvre... On est un peu éparpillé. Je ferai mieux la prochaine fois. Le cinéma est un apprentissage, on ne s'improvise pas réalisateur du jour au lendemain »⁸.

Parallèlement, Nabyl Lahlou constitue un cas hors pair. Son immense culture et son regard



Dans la pratique, l'expérience prouve qu'une adaptation littéraire ou artistique n'atteindra sa pleine performance qu'avec la maîtrise de l'écriture scénaristique



critique lui permettent d'enrichir le répertoire théâtral avec une série de pièces qui ont fait écho dans la scène culturelle et artistique nationale et internationale. Politiquement engagé, ses adaptations peuvent apparaître comme des produits entièrement personnels, tellement elles sont affranchies des contraintes des règles de mise en scène classique, et pour cause : les moyens financiers qui lui sont alloués sont tellement dérisoires, au vu de ses ambitions, qu'il dut réadapter ses scénarios et ses pièces en fonction de ces moyens : financer personnellement ses pièces et ses films, incarner lui-même le personnage principal, se faire aider par ses proches comme son épouse Sofia Hadiqui a démontré son grand talent de comédienne⁹, réduire les décors, les costumes...¹⁰ Bien que ces obstacles limitent amplement sa force créatrice, il n'y a jamais cherché prétexte pour céder en sacrifiant son art. Il reste le plus prolifique !

Que ce soit à l'écran ou sur scène, son génie d'artiste lui fait inventer un style particulier qui vise, comme il le pense, à rehausser à son niveau le public plutôt que de se rabaisser au niveau d'un public non averti, à cause de l'absence d'une politique culturelle et artistique structurelle. De là découle le malentendu autour de ses œuvres et son acharnement à ne pas faire de concessions, quitte à se plier à un horaire fixe pour ses représenta-

tions ou à jouer devant deux personnes voire devant une salle totalement vide.

Cette fidélité due au respect qu'il manifeste à l'égard de son métier d'artiste n'a jamais tari, même en étant interdit du circuit commercial par les autorités publiques. Ainsi, sa filmographie depuis «Al-Kanfoudi» (1978) « le gouverneur de l'île » (1980) « ('âmequi brait) » (1984) jusqu'à «Regarde le roi dans la lune» (2011) ... l'impose comme l'un des cinéastes les plus étranges qui bafoue les règles du

cinéma traditionnel mais dont le travail ne serait pas tolérable sans l'énergie et le talent qu'il insuffle au récit, l'étrangeté des situations et la singularité des personnages. C'est parce qu'il aborde sa mise en scène, non pas en sa double qualité de dramaturge et cinéaste, mais uniquement en tant que réalisateur cinématographique.

Cette aisance de déplacement dans le style de travail chez Nabyl Lahlou signifie que les barrières entre cinéma et théâtre sont moins rigides qu'on pourrait le croire.

1 Cf l'analyse fort percutante sur le sujet dans l'ouvrage «Théâtre et cinéma : une esthétique de l'impur», de Issam El Youssi, éd. Esquisse, 2009, pp.18-19.

2Ibid p 41.

3Makroum Talbi Mohamed : le cinématographique et le théâtral, à propos de l'influence et l'interactivité, (en arabe) Dirassat cinémaiyya, n°13 février1991.

4 A vrai dire aucun homme de théâtre ou presque ne vit uniquement de son activité artistique du moins jusqu'en 1882. Voir Omar Fertat; «l'adaptation dans le théâtre marocain des débuts jusqu'à nos jours», éd Sarrazine et Co, col universitaires, Marrakech 2020, p.147.

5 Huna al-masrah, huna ba'do tajalliyatih, cité par Omar Fertat dans son ouvrage «l'adaptation dans le théâtre marocain des débuts jusqu'à nos jours», éd Sarrazine et Co, col universitaires, Marrakech 2020, p.147.

6 Ibid

7 Voir l'analyse de ce film dans notre ouvrage « la critique au pluriel » imprimée Najah al Jadida, 1ère édition, 2002 p.87 le

8 Entretien réalisé par Mohammed Kaouti, revue Vision 90, n°3, mai 1990.

9 Notamment sa prestation dans « Ophélie n'est pas morte » qui reste inégalable.

10 C'est pour cette raison que j'évacue ici la problématique du théâtre amateur qui, démunie de moyens et ciblée par le pouvoir comme étant un théâtre subversif, ne dut son rayonnement durant les années soixante-dix et quatre-vingt qu'à la persévérance de ses représentants, en particulier Mohamed Taymoud et Hossein Hourry et à l'atmosphère politique générale dans le pays durant les années de plomb.



Par Mohamed Gallaoui
Professeur universitaire
et critique de cinéma

Il faut dire que le phénomène de cohabitation des arts a toujours été une question cruciale dans leur évolution, bien que les frontières entre eux s'estompent devant la créativité artistique qui les relie

AL HOCEIMA AUTO AL AKHAWAYN CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE AL HOCEIMA AUTO AL AKHAWAYN S.A.R.L
Objet : MARCHAND DE VOITURES AUTOMOBILES A D'OCCASIONS
Gérance : Mr OCHAN ABDESLAM marocain, titulaire de la CIN n R333325 N° 26/11/1988 demeurant à : HAY BARGAM 02 IM-

ZOUREN AL HOCEIMA.
Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. OCHAN ABDESLAM : 500 PARTS.
Mr. OCHAN ABDELHABIB : 500 PARTS
TOTAL: 1000 Parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: CENTRE SIDI BOUAFIF AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 21/04/2025 sous le n° 331
N° 2491/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAZA COMMUNE GZENAYA AL JANOUBIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 01/2025/GJ
Le jeudi 29 mai 2025 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Gzenaya Al Janoubia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :
Acquisition d'une ambu-

lance équipée
Au profit de la commune GZENAYA AL JANOUBIA, Province Taza.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics pour adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de Neuf mille Dirhams (9 000,00dh).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent mille Dirhams

(50000,00dh) T.T.C taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

à l'article 09 du règlement de consultation.
*UN DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :
Les prospectus (ou notices) techniques précisant la description détaillée des caractéristiques techniques des produits proposés (fiche de produit).
NB : Les prospectus, (ou notices), techniques doivent être déposés au bureau d'ordre de commune Gzenaya Al Janoubia -Aknoul- Taza, avant le 28 mai 2025 à 16 :30 heures.
N° 2492/PA


Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région de Chichaoua
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 13/2025/CHFCFCT « Séance publique »

Le 04 juin 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

| lot n° | OBJET | Montant de l'estimation | Montant du cautionnement provisoire |
|--------|---|--|---|
| 01 | Prestations de service de restauration destinées aux élèves (des internats et/ou cantines) des lycées collégiaux Timzgadioune, Al Ghazali et Aflayessen relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF- MS | 5 193 388,40 dhs (cinq millions cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-huit Dirhams quarante centimes) | 88 000,00 Dhs (quatre-vingt-huit mille dirhams) |
| 02 | Prestations de service de restauration destinées aux élèves (des internats et/ou cantines) des lycées qualifiants Al Boukhari et Ibo Rochd relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF- MS | 4 469 356,00 dhs (quatre millions quatre cent soixante-neuf mille trois cent soixante-six Dirhams) | 76 000,00 Dhs (soixante-seize mille dirhams) |
| 03 | Prestations de service de restauration destinées aux élèves (des internats et/ou cantines) des lycées qualifiants Ibn Al Haytam et Al Atlas relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF- MS | 4 328 170,00 dhs (quatre millions trois cent vingt-huit mille cent soixante-dix Dirhams) | 73 000,00 Dhs (soixante-trois mille dirhams) |
| 04 | Prestations de service de restauration destinées aux élèves (des internats et/ou cantines) des lycées collégiaux Sidi El Mokhtar et Sakya Al Hamra relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF- MS | 3 040 637,60 dhs (trois millions quarante mille six cent trente-sept Dirhams soixante centimes) | 50 000,00 Dhs (cinquante mille dirhams) |

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine à la Direction Provinciale de Chichaoua, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 2495/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITE MOHAMED PREMIER FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE OUJDA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié N°01 FMPO 2025

Le 13/05/2025 à 10H00MIN il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°01 FMPO 2025 du 13/05/2025 à 10H00MIN pour : ACHAT DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT POUR LA FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDA EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des matériels d'enseignement établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot unique : **289 152,00 Dhs TTC** (Deux cent quatre-vingt-neuf mille cent cinquante-deux dirhams toutes taxes comprises) ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot unique : **5 000,00Dhs** (Cinq mille Dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit :

- Dans le bureau des affaires financières de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (Documentation « Version CD)
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du Règlement de Consultation.

N° 2493/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA COMMUNE D'ESSAOUIRA

AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 06/CE/2025

Le président de la commune d'Essaouira informe les concurrents que le dossier d'appel d'offres ouvert national Concernant : **Travaux d'aménagement des places publiques à la commune d'Essaouira en 2 lots séparés :**

- ✓ Lot 1 : Aménagement de la place devant l'agence supra tour située à la zone tampon
- ✓ Lot 2 : Aménagement de la place Sekkala à l'avenue Abdelkhalik Torres en face place Safi

Publié dans le journal de « Libération » numéro 10 480 du Mercredi 09 Avril 2025 et le journal de « AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI » numéro 14008 du Mercredi 09 Avril 2025, a été modifié comme suit :

- Date d'ouverture des plis et de dépôt des prospectus :**
La date d'ouverture des plis a été reporté du 02 Mai 2025 au **15 MAI 2025 à Onze Heure (11h00mn)**. Et le dernier jour de dépôt des prospectus sera le 14 Mai 2025 à 16h00mn.
- Au niveau d'avis de l'appel d'offres**
L'ajout à l'avis d'appel d'offre, des certificats de qualifications et de classement demandés au niveau du règlement à savoir :

| Número Lot | Secteur | Classe minimale | Qualifications exigées |
|------------|---------|-----------------|------------------------|
| LOT n°1 | 0 | 3 | 01 |
| LOT n° 2 | 0 | 3 | 02 |

- Au niveau du CPS**
Certains articles ont été modifiés :
 - ◆ Article14 du CPS : ajout des numéros des prix concernés pour chaque formule de calcul de la révision des prix.
 - ◆ Article 15 du CPS : Rectification du montant de la caution provisoire en insérant le montant pour chaque Lot comme suit:

| Número du Lot | Montant caution provisoire en lettre Dhs | Montant caution provisoire en chiffre Dhs |
|---------------|--|---|
| 1 | Douze Mille Six Cents Dirhams | 12 600,00 |
| 2 | Quinze Mille Six Cents Dirhams | 15 600,00 |

- ◆ Article 11 du CPS : Le délai des travaux a été changé de six mois à :
 - 5 mois (Cinq mois) pour le lot n°1.
 - 6 mois (Six mois) pour le lot n°2.

Il convient de noter que l'estimation administrative reste Inchangeable.

N° 2496/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA PRÉPARATION ET DES SPORTS ACADEMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION Région Rabat Sali Koutira Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 19 Mai 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

| N° de l'appel d'offres | Objet | Coût estimatif en Dhs TTC | Heure |
|------------------------|---|---|----------|
| 52/DPSK/2025 | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de réhabilitation et d'aménagement du lycée collégial ABDELMALEK SAADI à la commune de Jorf El Melha, province de Sidi Kacem, en lot unique. | 36 000,00 Dhs TTC Trente Six Mille Dirhams TTC | 10h00min |
| 53/DPSK/2025 | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée qualifiant AL WAFAE à la commune de Sidi El Kamel, province de Sidi Kacem, en lot unique. | 48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC | 10h30min |

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

N° 2494/PA

Sté SIKH DISTRIBUTION S.A.R.L. (A.U) CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 15/04/2025 à Targuist, il a été constitué une société (SARL AU) dont les caractéristiques sont:

DÉNOMINATION : Sté SIKH DISTRIBUTION SARL AU

OBJET SOCIAL :
- Ramasseur pour la vente d'algues, varechs, plantes aromatiques, médicinales ou industrielles.

- Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation

- Négociant

SIÈGE SOCIAL: 1er étage de l'immeuble situé à centre Issaguen Targuist, Province Al Hoceima.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00dh.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : Mr. AMAICH EL MAHDI.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Targuist sous N° RC analytique N°253.

N° 2497/PA

SOCIÉTÉ SETA SOLUTION TECHNOLOGIE SARL A-U

CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE DHS (100.000,00DHS)

SIÈGE SOCIAL: SETTAT, HAY MABROUKA RUE JABAL AL HADID NR 47

IF : 53286565

RC N° : 7289 SETTAT

I/- Aux termes d'un PV en date du 10/04/2025 à Settat, l'associé unique de la société SETA SOLUTION TECHNOLOGIE SARL AU a décidé ce qui suit :

II/- Correction du nom de famille du Gérant de la société suite à une erreur sur modèle 02 immatriculation de la société du « MADAOUI » en vrai nom de famille qui est : « MAHDAOUI ».

III/- Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Première Instance de Settat le 17/04/2025 sous le numéro : 133/2025.

Pour extrait et mention La Gérance

N° 2498/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 17/10/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : « BRATEKIMMO » SARL AU.

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

NEGOCIANT : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.

Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3

Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir :

Mr. YASSIR TEKROUK : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr YASSIR TEKROUK désigné comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre de Casablanca sous le numéro 649129.

N° 2499/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

FILS INVEST Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/04/2025 Enregistré le 08/04/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « FILS INVEST » S.A.R.L AU

- Marchand en détail de Vêtements Confectionnés

- Marchand en gros de Vêtements Confectionnés

- Marchand de Fil confectionné (SFIFA)

- La Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA

- Durée : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr RAZZAK SAID : 1.000 Parts

- Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique.

Mr RAZZAK SAID, Marocain, Titulaire de la C.I.N N° BH255661 et demeurant à : HAY EL BARAKA, AV MD BEN EL HASSAN OUAZZANI, N° 239, MY RACHID, CASABLANCA

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18/04/2025 Sous N° 967920 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 672.729 en date du 18/04/2025/ Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 2500/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

ISO IMPORT Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/04/2025 Enregistré le 11/04/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « ISO IMPORT » S.A.R.L AU

- Marchand Effectuant Import-Export

- Marchand d'Accessoires Automobiles ou de Pièces Détachées pour voitures

- La Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTA-

KAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA

- Durée : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mme EN-NASRY HIND : 1.000 Parts

- Gérance : La société administrée et gérée par Mme EN-NASRY HIND, C.I.N N° BK350971.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16/04/2025 Sous N° 967420 Immatriculé au RC N° 672.201.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 2501/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

BOUHLAL IMMO Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/04/2025 Enregistré le 11/04/2025 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : Société «BOUHLAL IMMO » S.A.R.L

- Objet :

- Entrepreneur de travaux divers ou de construction

- Promoteur Immobilier

- Entrepreneur de travaux de Métallurgie, de Fer, d'Aluminium et d'Inox

- La Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA

- Durée : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS 100.000,00 DH divisé en 1000 parts 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr BOUHLAL SOUFIANE 250 Parts

- Mme BOUKHRISS OUMAIMA 250 Parts

- Mlle BOUHLAL ZINEB 250 Parts

Mr BOUHLAL SOUFIANE, en tant que Père

- Agissant tant en son nom personnel ainsi qu'en qualité de Tuteur Légal de ses Enfants Mineurs

- Gérance : La société administrée et gérée par Mr BOUHLAL SOUFIANE, C.I.N N° BH376759, gérant unique.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16/04/2025 Sous N° 967571, RC N° 672.445.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 2502/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE

N°05/2025CB/DTC

Marche aux très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le, 05/05/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura au siège de la commune de Bouskoura rp 3009 centre de Bouskoura province Nouaceur à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, N°05/2025/CB/DTC pour :

1-Assurance incendies et responsabilités civiles à la commune Bouskoura Province Nouaceur

2-Assurance des membres du conseil de la commune Bouskoura Province Nouaceur

3-Assurance du personnel ouvrier

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessibles à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 81290,00 DH (quatre-vingt et un mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams et 00 cts). TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500,00 DH (mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

COMMUNE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE

N°08/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le,05/05/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions sis à commune Bouskoura province nouaceur à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, n°08/2025/CB/DTC, relatif à l'acquisition des bigues portes drapeaux et barrières métalliques au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 410112,00 DH (quatre cent dix mille cent douze dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8000,00 DH (huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 2505/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE MEDIOUNA COMMUNE DE TIT MELLIL

Division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics

SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHES PUBLICS.

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 06/2025

Le 15/05/2025 à 11H00, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la commune de Tit Mellil à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national , sur offres des prix, n°06/2025 pour :

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES VOIES AU QUARTIER AMAL 1 ET QUARTIER ZIN ESSALAM A LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX MILLION HUIT CENT TRENTE MILLE NEUF CENT QUARANTE DHS (2 830 940,00) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 56 610,00 CINQUANTE SIX MILLE SIX CENT DIX DHS 00 CENTIMES

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N° 2506/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 14/2025/SDR

Le 09/05/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°14/2025/SDR : **CONSTRUCTION DU BARRAGE OUED OULILI DANS LA PROVINCE DE NADOR**

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

| Secteur | Classe | Qualifications |
|---------|--------|----------------|
| F | 2 | F1, F4, F5 |

Au lieu de

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

| Secteur | Classe | Qualifications |
|---------|--------|----------------|
| F | 2 | F1, F3, F4, F5 |

N° 2507/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANOUUBIA
CABDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
صالة إقليم سطات
دائرة سطات الجنوبية
قيداد كيسر
جماعة كيسر

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 04/2025

Le 20/05/2025 à 11h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DE GUISSER -CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE AMENAGEMENTS EXTERIEURS 2' EME TRANCHE A LA COMMUNE DE GUISSER- PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf millions cent trente-huit mille cent trente-deux dirhams (9 138 132,00 dh) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme cent soixante-cinq mille dirhams (165 000,00dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 37 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent justifier des qualifications et classifications suivantes

| SECTEUR | QUALIFICATION | CLASSE |
|---------|---|--------|
| A | A2: travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment | 4 |
| B | B6: Assises traitées et enrobés à chaud | 4 |
| | B5: Assises non traitées et enduits superficiels | 4 |
| | B4: Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement sur la voirie, urbaine | 4 |
| O | O1:Travaux de revêtement courants | 2 |

- Il est prévu une visite des lieux le 12/05/2025 à 11 h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.

- la date d'ouverture des plis est fixée au 20/05/2025 à 11 h qui est également la date limite de dépôt des prospectus et des fiches techniques mentionnés au règlement de consultation au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 37 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaïbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.ils peuvent être déposés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 2508/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
صالة إقليم الحوز
دائرة التسوية
قيسادة زرقطن
جماعة زرقطن

إعلان عن تنظيم مباراة للتوظيف

تقتي واحد (01) من الدرجة الثالثة وثلاثة (03) تكتيين من الدرجة الرابعة بجماعة زرقطن

تنظم الجماعة الترابية زرقطن مباراة للتوظيف في الدرجات التالية :

| درجة التوظيف | عدد المناصب المتباري بشأنها | التخصص المطلوب | الشروط المطلوبة |
|-------------------------------|-----------------------------|--|--|
| تقتي من الدرجة الثالثة السم 9 | 01 | تقتي مختص في الهندسة المدنية | دبلوم تقتي مختص من طرف المؤسسات المؤهلة طبقا للشهادة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قلمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية |
| تقتي من الدرجة الرابعة السم 8 | 01 | تقتي في التصير | دبلوم تقتي مختص من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قلمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية |
| تقتي من الدرجة الرابعة السم 8 | 01 | تقتي في الصيانة الكهربائية | دبلوم تقتي مختص من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قلمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية |
| تقتي من الدرجة الرابعة السم 8 | 01 | سقالة العريبات أو اليات الأشغال الكبرى | دبلوم التقتي. التخصص: سقالة اليات الأشغال الكبرى مع ضرورة التوفر على رخصة السقالة من صنف D أو C |

تشتمل المباراة على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معا تحدد مدتها ومعاملاتها حسب الجدول التالي :

| المعامل | المدة | الاختبار |
|---------|------------------------|---|
| 04 | ثلاث (03) ساعات | الاختبار الكتابي الأول: موضوع عام أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها أو باختصاصات الجماعات الترابية |
| 03 | ما بين 15 إلى 45 دقيقة | الاختبار الشفوي أو التطبيقي: تتعلق فيه لجنة المباراة مع المترشح (ة) مواضيع وقضايا مختلفة أو تخصصه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب، أو هما معا. بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها. |

شروط الترشح :
تفتح مباريات التوظيف المذكورة في وجه المترشحين والمرشحات من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعامل فترة الخدمات المسجحة أو الممكن تصديجها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، الحاصلين على إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه.

ملف الترشح :
يتكون ملف الترشح من الوثائق التالية :

- 1/ طلب الترشح لإجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وإيضاه ورقم هاتفه وبيده الإلكتروني،
- 2/ نسخة مطابقة للأصل من إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه، مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء،
- 3/ نسخة مطابقة للأصل لبطاقة التعريف الوطنية للمترشح،
- 4/ السيرة الذاتية للمترشح (CV) تحمل صورته ورقم هاتفه الشخصي وبيده الإلكتروني،
- 5/ بطرفان من نوع اللصيق الذاتي (Autocollant) يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح،
- 6/ بالنسبة للأشخاص المتوفرين على صفة معقول أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم ويجب إرفاق ملفهم بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المندوبية السامية لقتناء المتقاعدين وأعضاء جيش التحرير (بالنسبة للمعقول) أو مؤسسة الحسن الثاني للأصل الاجتماعي لقتناء العسكريين وقدماء المحاربين (بالنسبة لمكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم) بالنسبة للأشخاص المعاقين يجب إرفاق ملفهم بنسخة مسانق عليها من بطاقة "شخص معاق"،
- 7/ بالنسبة للمترشحين الموطنين يتعين ان يتضمن ملف الترشح بالإضافة الى الوثائق المذكورة أعلاه موقفة الإدارة التي ينتمي اليها الموظف.

تودع ملفات الترشح بכתب تبين شؤون الموظفين بجماعة زرقطن مقابل وصل استلام أو ترسل عن طريق البريد المضمون الى السيد رئيس جماعة زرقطن، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في يوم 20/05/2025 على الساعة الثالثة مساء (بعد بتاريخ تأشيرة البريد)، وكل ملف للتوظيف يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تنقصه وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

تجرى مباريات التوظيف يوم 01 ماي 2025 على الساعة العاشرة صباحا بالمركز أو المراكز التي سيعلن عنها عند نشر لائحة المترشحين والمرشحات المقبولين لإجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma

N° 237/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOP-
PEMENT REGIONAL
-ORIENTAL
SERVICES-S. A
AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL

N° : 16/2025/SDR
Le 20 Mai 2025 à partir de
10 heures, il sera procédé,
au siège de la Société de
Développement Régional -
ORIENTAL SERVICES-
S.A Sis au Boulevard Der-
foufi N°34 (Ex Siège
Banque Populaire) à l'ap-
pel d'offres ouvert national
sur offres de prix
N°16/2025/SDR :
Assistance technique et
contrôle d'exécution des
travaux de construction du
barrage jmaa lamsamda à
la commune territoriale
mechraa Hammadi dans la
province de Taourirt
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics. www.marchespub-
lics.gov.ma
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
: 9000.00 DHS neuf mille
dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 600 000.00
DHS six cent mille dir-
hams. TTC

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30,31,32,34 du décret N°2-
22-431 du 15chaabane
1444(08Mars2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
-déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.
-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du Règle-
ment de consultation
Certificats d'accréditation
délivrés par le Ministère
de l'Équipement, copie
conforme dans les do-
maines suivants :

- D6(Barrages)
- D20 (Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie)

N° 2513/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT NATIONAL
N°21/INDH/S/2025

Le 20/05/2025 à 10 heures
, il sera procédé, dans les
bureaux de la Division du
Budget, des Marchés et des
ressources humaines de la
Province de Settat sis au
quartier administratif,
Avenue Hassan II, Settat à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
relatif aux études techni-
ques et suivi des travaux
de construction de 14 uni-
tés préscolaires aux com-
munes relevant des cercles
Ben Ahmed Chamalia,
Settat CHamalia, Ben
Ahmed Janoubia et Settat
Janoubia - Province de Set-
tat (Tranche 2).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
: Mille dirhams (1000,00
dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Soixante
treize mille neuf cent vingt
dirhams toutes taxes com-
prisesTTC (73 920,00 dh
T.T.C)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
et 34 du Décret n°2-22-431
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment.

N° 2514/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CAIDAT EL GHIAIE
COMMUNE EL GHIAIE

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRE
DES PRIX N°03/2025

Le Mardi 06 Mai2025 à
11h00du matin, il sera pro-
cédé, dans la salle de réu-
nion de la commune El
Ghiate à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur of-
fres des prix n° 03/2025
relatif à

L'ETUDETECHNIQUE
DES TRAVAUX D'AME-
NAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION DES
PISTES ET DES ROUTES
A LA COMMUNE D'EL
GHIAIE, PROVINCE DE
SAFI

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adres-
sewww.marchespublics.gov
v.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée
à la somme de cent qua-
tre-vingt-dix mille huit
cents dirhams. (190
800,00Dhs).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de trois mille dirhams
(3000.00 DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°8du règle-
ment de consultation.

N° 2515/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NADOR
CERCLE DE GUELALA
CAIDAT B.BOUIFROUR
COMMUNE IKSANE**

**Avis d'Examen d'Aptitude Professionnel
Pour l'Année 2025**

Le président de la commune d'Iksane organisera le 10/06/2025, au siège de la commune d'Iksane l'examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade concerné pour atteindre les grades suivants:

- Technicien 1^{er} grade, Echelle 11:

-L'examen est ouvert au technicien 2^{ème} grade, Echelle (10), de la commune d'Iksane.
-Nombre de poste: Un (01) poste.

- Adjoint Technique 1^{er} grade, Echelle 08:

-L'examen est ouvert aux Adjoints Techniques 2^{ème} grade, Echelle (06), de la commune d'Iksane.
-Nombre de poste: Un (01) poste.

Les intéressés doivent déposer leurs candidatures au bureau des ressources humaines de la commune avant le 12/05/2025.

N° 2511/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhama
Conseil Provincial Rhama

Avis modificatif d'appel d'offres ouvert n°02/2025/BP

Le Président du Conseil Provincial Rhama porte à la connaissance du publics et concurrents que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°02/2025/BP du 29/04/2025 à 10h00min, relatif à :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA VILLE DE BENGUERIR COTE CASABLANCA

Publier dans les journaux :

- AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI : En date du 27 mars 2025 sous le numéro 14.000
- LIBERATION : En date du 27 mars 2025 sous le numéro 10472

Est modifier comme suit :

- la date d'ouverture des plis est reportée au 06/05/2025 à 10h00 min au lieu du 29/04/2025 à 10h00min.

N° 2512/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech - SAFI
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°22/EXP/2025**

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°22/EXP/2025, Publié au journal suivant :

➤ Libération le 22/04/2025, N°10491, page 16

Est rectifié comme suit :

| Objet de la rectification | Erreur | Correction |
|---------------------------|------------|------------|
| Date d'ouverture des plis | 16/05/2025 | 19/05/2025 |

Le reste est sans changement.

N° 2509/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 04/2025/INDH/PAZ**

Le Gouverneur de la Province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 04/2025/INDH/PAZ, publier au journal libération n° 10475 du 03/04/2025 relatif à :

- construction de 105 unités préscolaires au niveau des communes relevant de la Province d'Azilal :

- ✓ Lot1 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : zaouit ahensal , agoudi N'ikhir , Tamda noumercid , Tabant , Ait Bouelli , Ait Abbas , Ait Mhamed .
- ✓ Lot 2 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala , Moulay aïssa ben idriss , Taounza , bni hassan , Bzou , foun jemaa , tabia , Ait Tagueïla .
- ✓ Lot 3 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : AIT MAJDEN , ouaoula , Ait Blal ,SIDI Boukhtief, Tifni , Tisqui , Rfala .
- ✓ Lot 4 : construction de 27 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou,ait tamli,ait ouldiss,tidii fetouaka, sidi yaocoub,filouguit ,anergui ,ait mazigh , ouaouizegh , ait oukabli , bniyat.

A été reporté à la date du 07/05/2025 à 10h au lieu du 28/04/2025 à 12h,

N° 2510/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ**
N° 04/BG/2025

Le 05/05/2025 à 11h, il sera
procédé en séance publi-
que, dans les bureaux de
Secrétariat Général de la
Province de Béni-Mellal
(DBM-SM) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié sur
offres des prix relatifs à :
ENTRETIEN ET REPARATION
DU MATERIEL
TECHNIQUE (CLIMATI-
SEURS) AU PROFIT DES
POSTES DE COMMANDE-
MENT RELEVANT DE LA
PROVINCE DE BENI MEL-
LAL.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
1.500,00 dhs « MILLE
CINQ CENT DIRHAMS ».

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 99.660,00 dhs
« QUATRE-VINGT-DIX-
NEUF MILLE SIX CENT
SOIXANTE DIRHAMS ».

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 chaban 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 05 du règlement
de la consultation.

N° 2519/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**
N° 05/BG/2025

Le 16/05/2025 à 09H30min
il sera procédé en séance
publique, dans les bureaux
de Secrétariat Général de la
province de Béni-Mellal
(DBM) à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres des prix relatifs aux :
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU
SIEGE D'UNE ANNEXE
ADMINISTRATIVE A
MGHILA COMMUNE
TERRITORIALE DE BENI
MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
40.000,00 dhs (Quarante
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 2.266.411,43

dhs « Deux Millions Deux
Cent Soixante-six mille qua-
tre Cent onze Dirhams, qua-
rante-trois Centimes ».

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation.

N° 2520/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°01/2025/FDRZM.

Le 16 Mai 2025 à 10h00, Il
sera procédé, dans la salle
de réunion au siège de la
province à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert INTERNATIO-
NAL sur offres des prix
N°01/2025/FDRZM du 16
Mai 2025 pour LA FOUR-
NITURE ET L'INSTALLA-
TION DU MATERIEL
MEDICO-TECHNIQUES ,
MEDICO-HOSPITALIER
ET INSTRUMENTS POUR
LES CENTRES DE SANTE
RELEVANT DE LA DELE-
GATION PROVINCIALE
DE SANTE DES COM-
MUNES TERRITORIAL
MOULAY ABDALLAH
TNINE CHTOUKA
OULAD GHANEM DE LA
PROVINCE D'EL JADIDA
INCLUS DANS LE PRO-
GRAMME DE REDUC-
TION DES DISPARITES
TERRITORIALES ET SO-
CIAL 2018-2023

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.machéspublics.gov.
ma.

L'estimation des couts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme un million cinq
cent quarante-neuf mille
quatre cent dirhams et 40
cts TTC(1.549.400,40 dhs).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
trente mille dirhams
(30.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adressewww.
marchespublics.gov.ma
La documentation tech-
nique exigée par le dossier
d'appel d'offres doivent être
déposés dans le bureau de
la Division des affaires ad-
ministratives /service du
budget et marchés Province
d'El Jadida au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis
remis /7en séance tenante
au président de la commis-
sion d'ouverture des plis
OU par voie électronique

dans le portail des marchés
publics accessible à
l'adresse www.marchespu-
blics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9du règlement
de consultation.

N° 2521/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°03/2025/FDRZM.

Le 15 Mai 2025 à 10h00 Il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Monsieur le
Gouverneur de de la Province
d'El Jadida dans la salle des
réunions au siège de la Pro-
vince El Jadida à l'ouver-
ture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
N°03/2025/FDRZM du 15
Mai 2025 Pour: TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
LYCÉE QUALIFIANT
OULED HAMDANE A LA
COMMUNE OULED
HAMDANE PROVINCE
D'EL JADIDA
-IERE TRANCHE -

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.machéspublics.
gov.ma.

L'estimation des couts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 6.377.422,98
Dhs (Six million trois cent
soixante-dix-sept mille qua-
tre cent vingt-deux dirhams
et 98 cts TTC).

La caution provisoires est
fixé à la somme de : Cent
vingt mille dirhams
(120.000,00 dh).

Le prix d'acquisition des
plans est 90 dh (Quarte
vingt dix dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30-
32-34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.

N° 2522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX
N°05/2025/BP

Le 07/05/2025 à 11 Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux du président du
conseil de la préfecture
d'Inezgane Ait Melloul, sis
à angle avenue Mohamed
VI et Avenue Brahim Errou-
dani, Zone Industrielle- Ait
Melloul, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur of-

fres des prix N°05/2025/BP
du 07/05/2025 Ayant pour
objet :

« Acquisition de deux véhi-
cules utilitaires de type
fourgonnette,
Préfecture d'Inezgane Ait
Melloul »

- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma

- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 340.000,00 Dhs
TTC (Trois Cent Quarante
Mille Dirhams, toutes taxes
comprises.)

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
6.000,00 Dhs (Six Mille Di-
rhams)

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du chaabane 1444 (08 Mars
2023) relatif aux marchés
publics.

- Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma

- Les prospectus notices ou
autres documents tech-
niques exigés par le dos-
sier d'appel d'offres dans
l'article 15 du règlement de
la consultation, sont mis
dans un pli distinct et doi-
vent être déposés dans le
Service des Affaires Financières
et du Patrimoine -
Bureau des Marchés au
nouveau siège du conseil
de la Préfecture d'Inezgane
Ait Melloul sis à angle avenue
Mohamed VI et Avenue
Brahim Erroudani,
Zone Industrielle, Ait Melloul
au plus tard le jour ou-
vrable précédant la date
d'ouverture des plis (au
plus tard le 06/05/2025 à
16h30min) ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°09 du Règle-
ment de Consultation.

N° 2523/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Com-
munication
Département
de la Culture

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM**

AVIS DE REPORT

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX N° 01/2025/BG**

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'appel
d'offres ouvert national sur offres des prix N°01/2025/BG publié au journal Libération S/N 10475 du
03/04/2025, le journal Risalat el Oumma S/N 13004 du 03/04/2025 et le portail des marchés publics en
date du 03/04/2025, relatif aux travaux d'aménagement du logement de fonction (logement de fonction
du pacha de Mohammedia) que la date d'ouverture des plis prévue initialement le 28/04/2025 à 10 h
est reporté au 06/05/2025 à 10h, et que la date de visite des lieux aura lieu le 30 Avril 2025, et a subi
aussi des rectifications du descriptif technique pour les prix N° 19 et 23 ;

Le reste sans changement.

N° 2516/PA

Direction Régionale
de la Culture
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 05/2025/DRCPTH**

Séance Publique

Le jeudi 15 Mai 2025 à 10h.
Il sera procédé, au siège de
la Direction régionale de la
Culture (52 rue d'Angle-
terre, Tanger), à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'offres ouvert national sur
offres des prix n° :
05/2025/DRCPTH, ayant
pour objet : Travaux d'amé-
nagement du siège de la di-
rection régionale de la
culture à Tanger.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
:www.marchespublics.gov.
ma.

• L'estimation des coûts des
prestations est fixée à : Un
million huit cent trente-qua-
tre mille cinq cent cin-

quante-trois dirhams et
quarante-six centimes
toutes taxes comprises=1
834 553.46 DHS TTC.

• Le cautionnement provi-
soire est de Trente-cinq
mille Dirhams : 35 000,00
DH

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
et 135 du décret relatif des
marchés publics n°2-22-
431.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des
lieux le 08/05/2025 à 12h,
au site du projet sis : 52 rue
d'Angleterre, Tanger.

• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 2524/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
CAIDAT ARAB SEBBAH ZIZ
COMMUNE ES-SIFA

**AVIS RECTIFICATIF
AO N° :02/2025**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'of-
fres ouvert n° 02/2023 relatif aux Travaux d'aménagement
et réhabilitation de l'entrée principale, des chemins et
pistes de la commune d'Es-sifa (1ère tranche) est modifié
comme suit :

La date d'ouverture des plis est reportée au 15 mai 2025
à 10h00

Les autres dispositions de cet appel d'offres restent
sans modification.

N° 2517/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
CAIDAT ARAB SEBBAH ZIZ
COMMUNE ES-SIFA

**AVIS RECTIFICATIF
AO N° :03/2025**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'of-
fres ouvert n° 03/2023 relatif aux Travaux d'aménagement
des places des Ksour de la commune d'Es-sifa (2ème
tranche): ksir sifa, ksar mongara, ksar Zauouia Boubekria et
ksar douar est modifié comme suit :

La date d'ouverture des plis est reportée au 15 mai 2025
à 12h00

Les autres dispositions de cet appel d'offres restent
sans modification.

N° 2518/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert national
sur offre de prix
N°02/2025/
DMSPS/TATA
(Marché reconductible)
 Le 15/05/2025 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de rechange des équipements médico-technique installés au centre des consultations spécialisées du Centre Hospitalier provincial de TATA». Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cent Huit Mille Cent Vingt Dirhams

(108 120,00 DH TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Deux mille Dirhams (2 000,00DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics. Il est prévu une visite aux lieux concernant l'objet de l'appel d'offres au Centre Hospitalier Provincial de TATA le : 14/05/2025 à 13heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation. N° 2525/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N°04/2025/
DMSPS/TATA
APPEL D'OFFRES
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES (PME),AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS
 Le 15/05/2025 à 11 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « **ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET LA PROTECTION SOCIALE TATA**». Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics :

www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent trente-cinq Dirhams soit cent Cinqmille Dirhams (5 000,00DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics. Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de

la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article07 du Règlement de consultation. N° 2526/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
DELEGATION
DE LA PROMOTION NATIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°04/DPN/2025
Le 08/05/2025
à 10H 00 MN.
 Il sera procédé, au siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à la salle de réunion n°02 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix, pour : Location des engins pour le nettoyage et le traitement des points noirs à la Province Chtouka Ait Baha.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 226.200,00Dhs TTC (Deux Cent Vingt Six Mille Deux Cent Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :4.500, 00Dhs (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www. marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 2527/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

| N° Train | Marrakech | Benguerdjel | Sétif | Berrechid | Casa Oudjda | Casa voyagers | Ain Seba | Mohammadia | Rabat Agdal | Rabat Ville | Sala | Kénitra | Sidi yafya | Sidi Slimane | Sidi Kazem | Meknes et annar | Meknes | Sétif | Ain Tadjina | Fes |
|----------|-----------|-------------|-------|-----------|-------------|---------------|----------|------------|-------------|-------------|-------|---------|------------|--------------|------------|-----------------|--------|-------|-------------|-------|
| 1214 | | | | | | 5:40 | 5:48 | 5:59 | 6:11 | 6:37 | 6:47 | 6:51 | 7:10 | 7:25 | 7:44 | 7:59 | 8:38 | 8:47 | 9:07 | 9:24 |
| 303 | | | | | | 6:40 | 6:48 | 6:59 | 7:11 | 7:37 | 7:47 | 7:51 | 8:10 | 8:25 | 8:44 | 9:09 | 9:50 | 9:59 | 10:19 | 10:36 |
| 600-6 | 4:50 | 5:35 | 6:39 | 6:59 | 7:21 | 7:30 | 7:38 | 7:49 | 8:21 | 8:27 | 8:37 | 8:41 | 9:02 | 9:15 | 9:31 | 9:51 | 10:30 | 10:39 | 10:57 | 11:15 |
| 602 | 5:50 | 6:35 | 7:39 | 7:59 | 8:21 | 8:30 | 8:38 | 8:49 | 9:21 | 9:27 | 9:37 | 9:41 | 10:02 | 10:15 | 10:31 | 10:51 | 11:30 | 11:39 | 11:57 | 12:15 |
| 341 | | | | | | 9:30 | 9:38 | 9:49 | 10:21 | 10:27 | 10:37 | 10:41 | 11:02 | 11:15 | 11:31 | 11:51 | 12:30 | 12:39 | 12:57 | 13:15 |
| 606 | 7:50 | 8:35 | 9:39 | 9:59 | 10:21 | 10:30 | 10:38 | 10:49 | 11:21 | 11:27 | 11:37 | 11:41 | 12:02 | 12:15 | 12:31 | 12:51 | 13:30 | 13:39 | 13:57 | 14:15 |
| 343 | | | | | | 11:30 | 11:38 | 11:49 | 12:21 | 12:27 | 12:37 | 12:41 | 13:02 | 13:15 | 13:31 | 13:51 | 14:30 | 14:39 | 14:57 | 15:15 |
| 140 | 9:50 | 10:35 | 11:39 | 11:59 | 12:21 | 12:30 | 12:38 | 12:49 | 13:21 | 13:27 | 13:37 | 13:41 | 14:02 | 14:15 | 14:31 | 14:51 | 15:30 | 15:39 | 15:57 | 16:15 |
| 15345 | 10:50 | 11:35 | 12:39 | 12:59 | 13:21 | 13:30 | 13:38 | 13:49 | 14:21 | 14:27 | 14:37 | 14:41 | 15:02 | 15:15 | 15:31 | 15:51 | 16:30 | 16:39 | 16:57 | 17:15 |
| 614 | 11:50 | 12:35 | 13:39 | 13:59 | 14:21 | 14:30 | 14:38 | 14:49 | 15:21 | 15:27 | 15:37 | 15:41 | 16:02 | 16:15 | 16:31 | 16:51 | 17:30 | 17:39 | 17:57 | 18:15 |
| 616 | 12:50 | 13:35 | 14:39 | 14:59 | 15:21 | 15:30 | 15:38 | 15:49 | 16:21 | 16:27 | 16:37 | 16:41 | 17:02 | 17:15 | 17:31 | 17:51 | 18:30 | 18:39 | 18:57 | 19:15 |
| 618 | 13:50 | 14:35 | 15:39 | 15:59 | 16:21 | 16:30 | 16:38 | 16:49 | 17:21 | 17:27 | 17:37 | 17:41 | 18:02 | 18:15 | 18:31 | 18:51 | 19:30 | 19:39 | 19:57 | 20:15 |
| 620 | 14:50 | 15:35 | 16:39 | 16:59 | 17:21 | 17:30 | 17:38 | 17:49 | 18:21 | 18:27 | 18:37 | 18:41 | 19:02 | 19:15 | 19:31 | 19:51 | 20:30 | 20:39 | 20:57 | 21:15 |
| 622 | 15:50 | 16:35 | 17:39 | 17:59 | 18:21 | 18:30 | 18:38 | 18:49 | 19:21 | 19:27 | 19:37 | 19:41 | 20:02 | 20:15 | 20:31 | 20:51 | 21:30 | 21:39 | 21:57 | 22:15 |
| 624 | 16:50 | 17:35 | 18:39 | 18:59 | 19:21 | 19:30 | 19:38 | 19:49 | 20:21 | 20:27 | 20:37 | 20:41 | 21:02 | 21:15 | 21:31 | 21:51 | 22:30 | 22:39 | 22:57 | 23:15 |
| 626 | 17:50 | 18:35 | 19:39 | 19:59 | 20:21 | 20:30 | 20:38 | 20:49 | 21:21 | 21:27 | 21:37 | 21:41 | 22:02 | 22:15 | 22:31 | 22:51 | 23:30 | 23:39 | 23:57 | 24:15 |
| 628 | 18:50 | 19:35 | 20:39 | 20:59 | 21:21 | 21:30 | 21:38 | 21:49 | 22:21 | 22:27 | 22:37 | 22:41 | 23:02 | 23:15 | 23:31 | 23:51 | 24:30 | 24:39 | 24:57 | 25:15 |
| 630 | 19:50 | 20:35 | 21:39 | 21:59 | 22:21 | 22:30 | 22:38 | 22:49 | 23:21 | 23:27 | 23:37 | 23:41 | 24:02 | 24:15 | 24:31 | 24:51 | 25:30 | 25:39 | 25:57 | 26:15 |
| 632 | 20:50 | 21:35 | 22:39 | 22:59 | 23:21 | 23:30 | 23:38 | 23:49 | 24:21 | 24:27 | 24:37 | 24:41 | 25:02 | 25:15 | 25:31 | 25:51 | 26:30 | 26:39 | 26:57 | 27:15 |
| 634 | 21:50 | 22:35 | 23:39 | 23:59 | 24:21 | 24:30 | 24:38 | 24:49 | 25:21 | 25:27 | 25:37 | 25:41 | 26:02 | 26:15 | 26:31 | 26:51 | 27:30 | 27:39 | 27:57 | 28:15 |
| 636 | 22:50 | 23:35 | 24:39 | 24:59 | 25:21 | 25:30 | 25:38 | 25:49 | 26:21 | 26:27 | 26:37 | 26:41 | 27:02 | 27:15 | 27:31 | 27:51 | 28:30 | 28:39 | 28:57 | 29:15 |
| 638 | 23:50 | 24:35 | 25:39 | 25:59 | 26:21 | 26:30 | 26:38 | 26:49 | 27:21 | 27:27 | 27:37 | 27:41 | 28:02 | 28:15 | 28:31 | 28:51 | 29:30 | 29:39 | 29:57 | 30:15 |
| 640 | 24:50 | 25:35 | 26:39 | 26:59 | 27:21 | 27:30 | 27:38 | 27:49 | 28:21 | 28:27 | 28:37 | 28:41 | 29:02 | 29:15 | 29:31 | 29:51 | 30:30 | 30:39 | 30:57 | 31:15 |
| 642 | 25:50 | 26:35 | 27:39 | 27:59 | 28:21 | 28:30 | 28:38 | 28:49 | 29:21 | 29:27 | 29:37 | 29:41 | 30:02 | 30:15 | 30:31 | 30:51 | 31:30 | 31:39 | 31:57 | 32:15 |
| 644 | 26:50 | 27:35 | 28:39 | 28:59 | 29:21 | 29:30 | 29:38 | 29:49 | 30:21 | 30:27 | 30:37 | 30:41 | 31:02 | 31:15 | 31:31 | 31:51 | 32:30 | 32:39 | 32:57 | 33:15 |
| 646 | 27:50 | 28:35 | 29:39 | 29:59 | 30:21 | 30:30 | 30:38 | 30:49 | 31:21 | 31:27 | 31:37 | 31:41 | 32:02 | 32:15 | 32:31 | 32:51 | 33:30 | 33:39 | 33:57 | 34:15 |
| 648 | 28:50 | 29:35 | 30:39 | 30:59 | 31:21 | 31:30 | 31:38 | 31:49 | 32:21 | 32:27 | 32:37 | 32:41 | 33:02 | 33:15 | 33:31 | 33:51 | 34:30 | 34:39 | 34:57 | 35:15 |
| 650 | 29:50 | 30:35 | 31:39 | 31:59 | 32:21 | 32:30 | 32:38 | 32:49 | 33:21 | 33:27 | 33:37 | 33:41 | 34:02 | 34:15 | 34:31 | 34:51 | 35:30 | 35:39 | 35:57 | 36:15 |
| 652 | 30:50 | 31:35 | 32:39 | 32:59 | 33:21 | 33:30 | 33:38 | 33:49 | 34:21 | 34:27 | 34:37 | 34:41 | 35:02 | 35:15 | 35:31 | 35:51 | 36:30 | 36:39 | 36:57 | 37:15 |
| 654 | 31:50 | 32:35 | 33:39 | 33:59 | 34:21 | 34:30 | 34:38 | 34:49 | 35:21 | 35:27 | 35:37 | 35:41 | 36:02 | 36:15 | 36:31 | 36:51 | 37:30 | 37:39 | 37:57 | 38:15 |
| 656 | 32:50 | 33:35 | 34:39 | 34:59 | 35:21 | 35:30 | 35:38 | 35:49 | 36:21 | 36:27 | 36:37 | 36:41 | 37:02 | 37:15 | 37:31 | 37:51 | 38:30 | 38:39 | 38:57 | 39:15 |
| 658 | 33:50 | 34:35 | 35:39 | 35:59 | 36:21 | 36:30 | 36:38 | 36:49 | 37:21 | 37:27 | 37:37 | 37:41 | 38:02 | 38:15 | 38:31 | 38:51 | 39:30 | 39:39 | 39:57 | 40:15 |
| 660 | 34:50 | 35:35 | 36:39 | 36:59 | 37:21 | 37:30 | 37:38 | 37:49 | 38:21 | 38:27 | 38:37 | 38:41 | 39:02 | 39:15 | 39:31 | 39:51 | 40:30 | 40:39 | 40:57 | 41:15 |
| 662 | 35:50 | 36:35 | 37:39 | 37:59 | 38:21 | 38:30 | 38:38 | 38:49 | 39:21 | 39:27 | 39:37 | 39:41 | 40:02 | 40:15 | 40:31 | 40:51 | 41:30 | 41:39 | 41:57 | 42:15 |
| 664 | 36:50 | 37:35 | 38:39 | 38:59 | 39:21 | 39:30 | 39:38 | 39:49 | 40:21 | 40:27 | 40:37 | 40:41 | 41:02 | 41:15 | 41:31 | 41:51 | 42:30 | 42:39 | 42:57 | 43:15 |
| 666 | 37:50 | 38:35 | 39:39 | 39:59 | 40:21 | 40:30 | 40:38 | 40:49 | 41:21 | 41:27 | 41:37 | 41:41 | 42:02 | 42:15 | 42:31 | 42:51 | 43:30 | 43:39 | 43:57 | 44:15 |
| 668 | 38:50 | 39:35 | 40:39 | 40:59 | 41:21 | 41:30 | 41:38 | 41:49 | 42:21 | 42:27 | 42:37 | 42:41 | 43:02 | 43:15 | 43:31 | 43:51 | 44:30 | 44:39 | 44:57 | 45:15 |
| 670 | 39:50 | 40:35 | 41:39 | 41:59 | 42:21 | 42:30 | 42:38 | 42:49 | 43:21 | 43:27 | 43:37 | 43:41 | 44:02 | 44:15 | 44:31 | 44:51 | 45:30 | 45:39 | 45:57 | 46:15 |
| 672 | 40:50 | 41:35 | 42:39 | 42:59 | 43:21 | 43:30 | 43:38 | 43:49 | 44:21 | 44:27 | 44:37 | 44:41 | 45:02 | 45:15 | 45:31 | 45:51 | 46:30 | 46:39 | 46:57 | 47:15 |
| 674 | 41:50 | 42:35 | 43:39 | 43:59 | 44:21 | 44:30 | 44:38 | 44:49 | 45:21 | 45:27 | 45:37 | 45:41 | 46:02 | 46:15 | 46:31 | 46:51 | 47:30 | 47:39 | 47:57 | 48:15 |
| 676 | 42:50 | 43:35 | 44:39 | 44:59 | 45:21 | 45:30 | 45:38 | 45:49 | 46:21 | 46:27 | 46:37 | 46:41 | 47:02 | 47:15 | 47:31 | 47:51 | 48:30 | 48:39 | 48:57 | 49:15 |
| 678 | 43:50 | 44:35 | 45:39 | 45:59 | 46:21 | 46:30 | 46:38 | 46:49 | 47:21 | 47:27 | 47:37 | 47:41 | 48:02 | 48:15 | 48:31 | 48:51 | 49:30 | 49:39 | 49:57 | 50:15 |
| 680 | 44:50 | 45:35 | 46:39 | 46:59 | 47:21 | 47:30 | 47:38 | 47:49 | 48:21 | 48:27 | 48:37 | 48:41 | 49:02 | 49:15 | 49:31 | 49:51 | 50:30 | 50:39 | 50:57 | 51:15 |
| 682 | 45:50 | 46:35 | 47:39 | 47:59 | 48:21 | 48:30 | 48:38 | 48:49 | 49:21 | 49:27 | 49:37 | 49:41 | 50:02 | 50:15 | 50:31 | 50:51 | 51:30 | 51:39 | 51:57 | 52:15 |
| 684 | 46:50 | 47:35 | 48:39 | 48:59 | 49:21 | 49:30 | 49:38 | 49:49 | 50:21 | 50:27 | 50:37 | 50:41 | 51:02 | 51:15 | 51:31 | 51:51 | 52:30 | 52:39 | 52:57 | 53:15 |
| 686 | 47:50 | 48:35 | 49:39 | 49:59 | 50:21 | 50:30 | 50:38 | 50:49 | 51:21 | 51:27 | 51:37 | 51:41 | 52:02 | 52:15 | 52:31 | 52:51 | 53:30 | 53:39 | 53:57 | 54:15 |
| 688 | 48:50 | 49:35 | 50:39 | 50:59 | 51:21 | 51:30 | 51:38 | 51:49 | 52:21 | 52:27 | 52:37 | 52:41 | 53:02 | 53:15 | 53:31 | 53:51 | 54:30 | 54:39 | 54:57 | 55:15 |
| 690 | 49:50 | 50:35 | 51:39 | 51:59 | 52:21 | 52:30 | 52:38 | 52:49 | 53:21 | 53:27 | | | | | | | | | | |

Sport

Prix Laureus du sport

Duplantis, Biles et Yamal récompensés



La star suédoise du saut à la perche Mondo Duplantis, la gymnaste américaine multi-médaille Simone Biles, et le prodige du FC Barcelone Lamine Yamal ont été récompensés lundi lors de la cérémonie annuelle des prix Laureus du sport, à Madrid.



Le double champion olympique et détenteur du record du monde (6m27) a été élu sportif de l'année lors de cette cérémonie organisée pour la deuxième année consécutive à Madrid, pour en célébrer le 25e anniversaire, devenant le deuxième représentant de l'athlétisme à remporter ce prestigieux prix après la



légende du sprint Usain Bolt.

Duplantis, 25 ans, devance notamment plusieurs grands noms du sport mondial, dont le vainqueur de l'an dernier Novak Djokovic, le champion du monde de F1 Max Verstappen, ou le nageur français Léon Marchand. "Ce qu'a fait Léon à Paris, devant son pu-

blic, c'était incroyable. Je crois qu'il a inspiré tout un pays. C'est ce qui est si spécial dans le sport, cela peut unir tout un pays. Il méritait ce prix autant que moi, mais je suis très honoré qu'on m'ait choisi", a déclaré Duplantis au sujet du quadruple champion olympique français.

Chez les femmes, la célèbre gymnaste américaine Simone Biles a reçu le prix de sportive de l'année pour la quatrième fois de sa carrière, après avoir raflé trois médailles d'or et une médaille d'argent l'été dernier aux Jeux olympiques de Paris.

Le prodige espagnol du FC Barcelone Lamine Yamal, auteur d'une première saison complète exceptionnelle en club et en sélection en remportant notamment l'Euro-2024 avec l'Espagne à seulement 17 ans, a été élu révélation mondiale de l'année, devant le phénomène du basket français Victor Wembanyama.

Au niveau collectif, le Real Madrid, vainqueur l'an passé de sa 15e Ligue des champions et d'un triplé historique (Liga, Ligue des champions, Supercoupe d'Espagne), a également été mis à l'honneur, avec le trophée d'équipe de l'année.

La légende du tennis Rafael Nadal, qui a pris sa retraite en novembre 2024 à 38 ans, a reçu le prix spécial de "l'icône sportive", tandis que le surfeur américain Kelly Slater, 11 fois champion du monde, a été récompensé pour l'ensemble de sa carrière avec un autre trophée hors-compétition.

Nadal : *Le tennis ne me manque pas*



La légende espagnole Rafael Nadal a affirmé lundi que le tennis "ne lui manquait pas", en marge des Prix Laureus du sport à Madrid, où il a été récompensé pour son immense carrière achevée en 2024.

"La vérité c'est que le tennis ne me manque pas. Zéro. Cela ne manque pas du tout. Mais pas parce que j'ai terminé fatigué du tennis ou en me battant contre le tennis, pas du tout", a expliqué Nadal devant la presse.

"J'ai terminé ma carrière heureux et si j'avais pu j'aurais continué, car

j'adorais ce que je faisais, c'était ma passion et cela a été le cas toute ma vie. Simplement, quand tu te rends compte que physiquement, tu ne peux plus... tu essayes de fermer ce chapitre, et je l'ai fermé", a-t-il résumé.

L'Espagnol de 38 ans, vainqueur de 22 trophées en Grand Chelem, dont 14 à Roland-Garros, où il recevra un hommage fin mai, est en paix avec sa décision: "J'ai tardé à prendre ma décision finale car j'avais besoin de temps pour être certain que ce soit la bonne. Ce qui aurait été dur c'est d'être dans mon canapé et me demander si je devrais continuer à essayer de jouer."

"Quand j'ai vu que mon corps n'allait pas récupérer au niveau dont j'avais besoin pour continuer à profiter sur le court, alors j'ai pris la décision d'arrêter. C'est pour cela que cela ne me manque pas parce que j'ai terminé avec la tranquillité de savoir que j'avais tout donné, et que mon corps ne pouvait pas donner plus", a détaillé le gaucher majorquin.

Il a cependant confirmé qu'il continuait à "suivre le tennis", et regarder les résultats "chaque semaine", comme il l'a "toujours fait".

Leverkusen évoque un "accord" tacite avec Xabi Alonso en cas d'offre d'un de ses anciens clubs

Le technicien espagnol se rapproche du Real

Le patron du Bayer Leverkusen, l'Espagnol Fernando Carro, a évoqué lundi un "accord" avec son entraîneur Xabi Alonso si ce dernier reçoit une offre de l'un de ses anciens clubs, dont le Real Madrid.

"Nous avons un accord tacite prévoyant que si l'une des équipes pour lesquelles il a joué vient, nous nous assiérons pour discuter et nous ne mettrons aucun obstacle sur son chemin", a expliqué Fernando Carro en marge de la cérémonie des Trophées Laureus du sport à Madrid.

Xabi Alonso, qui entraîne le club allemand depuis septembre 2022, a débuté sa carrière de joueur à la Real Sociedad (2000-2004), avant d'évoluer à Liverpool (2004-2009), au Real Madrid (2009-2014) et au Bayern Munich (2014-2017).

"Nous ne sommes pas naïfs, mais la position de l'entraîneur est très importante pour un club et il est vrai que nous préparons la saison prochaine avec lui, nous avons travaillé avec lui tous les jours, il est totalement impliqué dans cette préparation", a ajouté le patron du Bayer04.

"Si un autre club s'intéresse à lui et qu'il souhaite aller dans ce club, nous aurons une relation dont nous devrons parler. Ce n'est pas notre souhait, mais avec lui, nous sommes clairs", a-t-il ajouté, s'attendant à une décision dans les trois à quatre prochaines semaines.

L'élimination du Real Madrid en quarts de finale de la Ligue des champions par Arsenal (5-1 au cumul aller/retour) a plus que fragilisé la position de l'entraîneur merengue, l'Italien Carlo Ancelotti. Le nom de Xabi Alonso revient avec insistance comme potentiel successeur d' Ancelotti sur le banc du Real.

"Pour l'instant, il n'y a rien, mais dans les trois ou quatre prochaines semaines, nous saurons s'il y a un changement au sein du club", a averti Carro.



Après une carrière de joueur émaillée de succès - deux Ligues des champions (2005 et 2014), une Coupe du monde (2010) et deux Euro (2008 et 2012) -, Xabi Alonso s'est converti en entraîneur, d'abord à la tête de l'équipe B de la Real Sociedad (2019-2022).

Arrivé en septembre 2022 à Leverkusen pour redresser une équipe alors avant-dernière de Bundesliga, Xabi Alonso a réalisé des débuts prodigieux pour sa première expérience à la tête d'un club de l'un des cinq grands championnats européens.

Il a qualifié son équipe pour la Ligue Europa à l'issue de la saison 2022-23, puis a réalisé la saison presque parfaite en 2023-24, avec un doublé Coupe/championnat, décrochant le "Schale", trophée remis au champion d'Allemagne en fin de saison, pour la première fois pour Leverkusen, après onze saisons de domination munichoïse sans partage.

Cette saison, son "Werksehl" (le onze de l'usine, le surnom de l'équipe du club fondé en 1904 par le chimiste Bayer) a été le seul à titiller le Bayern Munich. Mais à quatre journées de terme, il compte huit points de retard sur les Munichois et s'est incliné en demi-finales de Coupe face à Bielefeld, modeste pensionnaire de 3e division.

Botola Pro D1 : Duel à distance entre l'ASFAR et le Wydad

La Botola Pro D1 reprendra du service ce mercredi en nocturne, pour le compte de la 27^{ème} journée marquée par le duel à distance entre l'ASFAR et le Wydad, les deux principaux prétendants à la deuxième place du classement qualificative pour la Ligue des champions d'Afrique.

Les Militaires, deuxième avec 48 points affronteront un mal barré la Jeunesse Sportive de Soualem, alors que les Rouges, troisième avec 44 unités, se rendront à Safi pour se mesurer à l'Olympique.

Les autres rencontres ne manqueront point d'attrait, surtout celles concernant les mal classés non

encore tirés d'affaire, excepté le Chabab de Mohammédia, déjà relégué en seconde division.

Il y a lieu de signaler que cette manche sera amputée du match RSB-DHJ, en raison de l'engagement continental de l'équipe berkanic. Celle-ci se rendra ce vendredi à Constantine via Tunis pour affronter dimanche prochain le CSC pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération CAF. A l'aller, les Oranges, double lauréats de l'épreuve, s'étaient imposés sur le large score de 4 à 0.

T.R

Programme

Mercredi à 20h00
SCCM-CODM
ASFAR-JSS
FUS-MAT
Raja-HUSA
RCAZ-MAS
OCS-WAC
IRT-UTS



Fouzi Lekjaa : Les joueurs de la sélection nationale U20, un projet de l'équipe première pour la Coupe du monde 2030



Les joueurs de l'équipe nationale des moins de 20 ans de football, qui disputera la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie en Egypte, constituent "le projet de l'équipe première en prévision de la Coupe du monde 2030", a affirmé le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa.

"Les équipes nationales, toutes catégories d'âge confondues, font partie d'une stratégie de formation globale visant à créer une base solide capable d'alimenter l'équipe première en joueurs qualifiés", a dit M. Lekjaa, lors d'une rencontre avec les joueurs de l'équipe nationale U20, lundi au Complexe Mohammed VI de

football, avant leur départ en Egypte, pour prendre part à la CAN de la catégorie qui se tiendra du 27 avril au 18 mai prochain.

Il a estimé, à cette occasion, que les joueurs de la catégorie des moins de 20 ans ont une "véritable opportunité de s'affirmer et d'intégrer la sélection nationale A dans un avenir proche", appelant les joueurs à viser le titre et à représenter le Maroc avec sérieux et esprit combatif.

"Le football aujourd'hui ne se limite pas aux compétences techniques, c'est aussi une question d'expérience et de parcours. Le joueur qui a traversé toutes les étapes des catégories jeunes est celui qui est le mieux préparé à atteindre le

haut niveau", a-t-il encore dit. "La FRMF veille à fournir toutes les conditions nécessaires afin de garantir la meilleure préparation possible, tant sur le plan logistique que moral", a-t-il conclu.

Le Maroc, qui évoluera dans le groupe B de la CAN U20, affrontera le Kenya, le 1^{er} mai prochain, avant de croiser le fer avec le Nigeria trois jours plus tard. Il sera opposé à la Tunisie, le 7 mai pour le compte de la troisième et dernière journée.

Le groupe A se compose de l'Egypte, pays hôte, de la Zambie, du Sierra Leone, de

l'Afrique du Sud et de la Tanzanie, alors que la poule C est formée du Sénégal, champion en titre en 2023, de la République centrafricaine, la RD Congo et du Ghana. A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifieront pour les quarts de finale, et la compétition se poursuivra sous un format à élimination directe.

Les quatre meilleures équipes obtiendront leur qualification pour la Coupe du monde U-20 de la FIFA qui se déroulera au Chili du 27 septembre au 19 octobre 2025.

Championnat d'Afrique de football scolaire U15

L'équipe nationale féminine a été versée dans le groupe A du Championnat d'Afrique de football scolaire U15, à l'issue du tirage au sort effectué lundi à Accra.

L'Université du Ghana à Accra accueillera la troisième édition de la phase finale de ce championnat, prévu du 23 au 26 avril. Huit nations africaines sont attendues dans chacune des divisions (filles et garçons) de la compétition réservée aux moins de 15 ans. Outre le Maroc, le groupe A se compose du Ghana, pays hôte, du Bénin et du Malawi, selon le site officiel de la Confédération africaine de football (CAF). Le groupe B comprend l'Afrique du Sud (championne en titre), l'Ouganda, la RD Congo et la Gambie.

Pour ce qui est des U15 garçons, le Ghana devra se frayer un chemin à travers l'Ouganda, l'Afrique du Sud et l'Algérie dans le groupe A, tandis que la Tanzanie, championne en titre, évoluera dans le groupe B aux côtés du Sénégal, de la Côte d'Ivoire (première participation), ainsi que de la RD Congo.

Sous le thème «Encourager, Eduquer et Mobiliser», le Championnat d'Afrique de football Scolaire de la CAF, Ghana 2025, promet, selon la CAF, une nouvelle édition passionnante. La compétition est également soutenue par une série de programmes de renforcement des capacités.

Cyclisme

Le cycliste Mohamed Nizar Essayel, du club casablancais "Green Bike" (Vélo vert), a remporté, dimanche, la course régionale sur un circuit fermé dans le quartier Mechroue Riyad, relevant de la commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar (province de Médiouna).

La deuxième place de cette course, organisée par le club Wifaq de Tit Mellil de cyclisme, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de cyclisme et la Ligue régionale de Casablanca-Settat, est revenue à Kamal Mahrouk du club Agadir de VTT, tandis que la troisième place a été obtenue par Lahcen Saber, également membre du club "Green Bike".

Ce trio s'est détaché du peloton lors du dixième tour, à 35 kilomètres de la ligne d'arrivée. La course a finalement été remportée au sprint final par Mohamed Nizar Essayel, confirmant ainsi sa forte présence dans les compétitions cyclistes à l'échelle nationale.

Muay-thaï

La sélection marocaine de muay-thaï a remporté le Championnat d'Afrique de la discipline, organisé récemment à Tripoli, en s'adjugeant un total de 14 médailles, dont 11 en or.

Il s'agit du 4^{ème} titre continental consécutif des Nationaux qui ont également raflé 3 médailles d'argent.

Les médailles d'or marocaines ont été décrochées par Youssef Akhlouf (-48 kg/U23), Ayoub Atoudan (-51 kg/U23), Yahya Sobhi (-57 kg/élite), Mohamed Yassine Mahssoun (-67 kg/U23), Kalthoum Akhlouf (-48 kg/U23), Hamza Rachid (-71 kg/élite), Abdellah Saâdi (-63,5 kg/élite), Salma Maghar (-67 kg/U23), Hamza Sabri (-75 kg/élite), Soufiane Benhannou (-71 kg/U23) et Elyas Salas (-86 kg/U23).

De leur côté, Souhaib Afqir (-48 kg/U23), Yahya El Marsi (-63 kg/élite), et Doaa Akhlouf (-60 kg/U23 ans) ont remporté les médailles d'argent.

L'Ultra Trail Amizmiz 2025, les 26 et 27 avril à Marrakech



L'édition 2025 de l'Ultra Trail Amizmiz, une aventure sportive et écotouristique, est prévue, les 26 et 27 avril au Haut Atlas marocain, dans la région de Marrakech.

L'édition 2025 propose plusieurs formats de course adaptés à tous les niveaux, avec des parcours allant de 10 à 90 km : (10 km – 20 km – 42 km – challenge 64 km et 90 km). Ces parcours traverseront des paysages spectaculaires, notamment des montagnes, des villages berbères et des sentiers naturels, offrant ainsi une véritable immersion dans une région authentique et préservée, indique un communiqué des organisateurs.

Le 90 km de l'Ultra Trail Amizmiz est un défi redoutable pour les coureurs aguerris, précise la même source, ajoutant que ce parcours, alliant montagnes escarpées et plateaux désertiques, plonge les participants dans la beauté brute et préservée du Haut Atlas et constitue une aventure d'endurance unique, alliant performance et exploration, pour ceux qui recherchent à repousser leurs limites.

L'édition 2025 de l'Ultra Trail Amizmiz offrira aux passionnés de trail l'opportunité de participer à une expérience enrichissante, alliant défis sportifs et découverte du Haut Atlas marocain. Cet événement est devenu, selon les organisateurs, une référence dans le monde du trail running, attirant des coureurs de tous horizons, et met en avant à la fois la performance sportive et la richesse de l'écosystème local.

L'Ultra Trail Amizmiz se distingue non seulement par son aspect sportif, mais également par son engagement en faveur de l'écotourisme et de la préservation de l'environnement, relève le communiqué, notant que l'événement inclut des initiatives telles que le ramassage des déchets tout au long des parcours et des actions de sensibilisation à la protection de la nature.

Des actions sociales seront également menées pour soutenir les communautés locales, comme la distribution de VTT aux enfants pour faciliter leur accès à l'école et la rénovation d'écoles dans les villages traversés.

La pie se méfie de la nouveauté et les petits oiseaux en profitent

Malgré sa réputation de chapardeuse, la pie se méfie des objets qu'elle ne connaît pas, une phobie qui pourrait être exploitée par d'autres oiseaux pour protéger leurs oeufs de cette prédatrice.

Il n'est pas rare de trouver des matériaux d'origine humaine dans les nids d'oiseaux. Les milans les décorent avec du plastique blanc, tandis que le jardinier satiné australien agrémenta sa tonnelle d'objets colorés.

Les raisons de ces "ornementations" sont mal comprises. D'autant qu'elles ne sont pas sans danger: visibilité accrue du nid, moins bonne isolation, risques de blessures ou d'ingestion par les oisillons...

Outre le fait que ces matériaux sont faciles à trouver, en particulier dans les environnements urbains, la décoration du nid pourrait démontrer les capacités du constructeur et accroître ainsi ses chances de reproduction.

Elle pourrait également envoyer un signal de propriété et de statut social élevé aux intrus de la même espèce.

Dans une étude publiée mercredi dans *Royal Society Open Science*, deux biologistes norvégiens avancent

une autre hypothèse. Ces ajouts pourraient décourager des prédateurs comme les pies et les corbeaux, en utilisant leur aversion à la nouveauté.

Souvenez-vous: dans les "Bijoux de la Castafiore", Tintin retrouvait l'émeraude disparue de la cantatrice dans le nid d'une pie. Hergé s'était inspiré de "La Pie voleuse" de Rossini, dans lequel l'oiseau déroba cette fois une cuillère en argent.

Mais cette réputation de kleptomane est totalement infondée. La pie fait au contraire preuve d'une méfiance instinctive envers les objets qui lui sont inconnus.

Cette "néophobie" est considérée comme une réponse adaptative permettant de réduire les risques face à des dangers potentiels, particulièrement chez les animaux "innovants", ayant des capacités à trouver des solutions originales pour obtenir des ressources.

Parmi les oiseaux, cette aversion est particulièrement prononcée chez les corvidés, comme les pies, les geais, les corneilles ou les corbeaux.

Pour tester leur hypothèse, les chercheurs norvégiens ont disposé



trois types de nids artificiels contenant des oeufs de caille sur le sol d'une décharge fréquentée par des corbeaux et de jardins habités par des pies.

Les nids témoins ne contenaient que des oeufs. Une cuillère en métal avait été ajoutée dans le deuxième type de nid. Le troisième contenait des

plumes blanches de poule.

Un dispositif destiné à tester une autre hypothèse selon laquelle certains oiseaux disposent de grandes plumes autour de leur nid pour effrayer leurs prédateurs en leur faisant croire qu'un de leurs congénères y a été attaqué.

Les pies ont mis en moyenne 96

heures avant de dérober l'oeuf du nid témoin, 149 heures avant de prendre celui du nid avec une cuillère, et 152 heures avant de s'attaquer au nid avec des plumes.

Les corbeaux ont procédé dans le même ordre, mais ont été plus aventureux, attendant respectivement 28, 34 et 43 heures.

Sans doute parce qu'ils étaient déjà habitués à côtoyer des objets brillants dans la décharge.

Et aussi parce qu'ils avaient de la concurrence, le lieu étant occupé par "des centaines de corbeaux, probablement tous jeunes", explique à l'AFP Magne Husby, biologiste à l'Université de Levanger et co-auteur de l'étude. S'ils hésitaient à prendre un oeuf, "il était très probable qu'un autre corbeau le prenne à leur place".

En revanche, les expériences avec les pies ont eu lieu sur leurs propres territoires et "il n'y avait aucune urgence à prendre les oeufs si elles étaient hésitantes à cause des plumes ou de la cuillère", poursuit M. Husby. Une hésitation qui, dans la nature, donne un temps précieux au propriétaire du nid pour le défendre.

Recettes

Tajine de crevettes



Ingrédients :

- 250 g de crevettes décortiquées
- 1 boîte de pulpe de tomates (ou 2 tomates râpées)
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1/2 cc de sel
- 1/2 cc de cumin
- 1/2 cc de paprika
- 1 cs de persil haché
- 1 cs de coriandre hachée
- 1 filet d'huile d'olive

Préparation :

Épluchez l'oignon et la gousse d'ail puis coupez-les en petits morceaux.

Dans un tajine, versez un filet d'huile d'olive.

Ajoutez par dessus l'oignon et

l'ail et faites-les revenir jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants.

Versez ensuite la pulpe tomate par dessus et mélangez.

Ajoutez-y ensuite les épices : le sel, le cumin et le paprika.

Mélangez puis disposez les crevettes par dessus.

Si vos crevettes sont crues, ce tajine serait bien meilleure (ici j'ai beaucoup de mal à en trouver).

Couvrez et laissez mijoter 5 minutes si vos crevettes sont déjà cuites comme ici ou 10-15 minutes si elles sont crues.

Ajoutez ensuite le persil et la coriandre hachés sur le dessus et servez aussitôt votre tajine de crevettes.

Bon appétit !

La neige au plus bas dans l'Himalaya

La couche de neige persistante de la chaîne Hindu Kush-Himalaya, qui va de l'Afghanistan à la Birmanie, est à son plus bas depuis 23 ans, menaçant les ressources en eau de près de deux milliards de personnes, prévient lundi le Centre international pour un développement intégré en montagne (Icimod).

"Il y a eu moins de précipitations et la saison neigeuse qui débute habituellement en octobre-novembre a commencé fin janvier", explique à l'AFP Sher Muhammad, principal auteur du rapport de l'Icimod.

Déjà, dans plusieurs pays de la zone, des alertes à la sécheresse ont été lancées, menaçant la récolte à venir et l'accès à l'eau de populations déjà confrontées à des canicules plus longues, plus chaudes et plus fréquentes. L'hydroélectricité produite par les fleuves est également menacée.

Le rapport du centre basé à Katmandou qui regroupe des chercheurs de l'ensemble de la région, évoque une liste de risques potentiels dont "débits de rivières réduits, dépendance accrue aux nappes phréatiques, risque de sécheresse en hausse".

L'Icimod exhorte dans son rap-

port les pays dépendant des 12 bassins alimentant les fleuves de la région à "préparer des stratégies de gestion de l'eau adaptées" et "à améliorer l'anticipation des sécheresses".

L'Icimod tire particulièrement la sonnette d'alarme pour les bassins du Mékong et du Salouen, les deux plus longs fleuves d'Asie du sud-est qui alimentent notamment la Chine et la Birmanie.

Pour le patron de l'Icimod, Pema Gyamtsho, il faut désormais des "actions politiques proactives pour créer une résilience sur le long terme".

"Les émissions de carbone ont déjà lancé un processus irréversible d'anomalies récurrentes du phéno-

mène neigeux dans la chaîne Hindu Kush-Himalaya", assure-t-il.

Mais dans ces pays, pour beaucoup parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique mais aussi parmi les plus pauvres, infrastructures et techniques modernes d'irrigation ou d'alimentation en eau manquent.

Selon l'Organisation météorologique mondiale (WMO), l'Asie est la région du monde la plus touchée par les catastrophes liées au climat.

Elle note également une hausse accélérée des indicateurs clés du changement climatique comme les températures, la fonte des glaciers et la hausse du niveau de la mer.

